

RAPPORT ANNUEL 2016



Sur le prix et la qualité
du service public d'élimination
des déchets ménagers et assimilés



TrinovaL
WWW.TRINOVAL.FR TRIER.INNOVER.VALORISER

Syndicat Mixte Interdépartemental
de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères
de la Picardie Ouest



Notre attachement à la qualité du service public, nos investissements permanents, et notre sensibilité au développement durable nous ont permis de créer de solides fondations à même de structurer et équilibrer notre activité. En 2017, ces fondations seront mises à l'épreuve. En effet, la réforme territoriale, qui organise le transfert de compétences vers les communautés de communes ou les communautés d'agglomération, redessine le schéma territorial et positionnera notre collectivité au cœur de profondes mutations.

Notre savoir-faire et notre connaissance du secteur d'activité seront, j'en suis convaincu, les clés de notre développement. Nous avons toujours eu l'ambition de faire grandir cette structure, et continuerons à mobiliser les acteurs et compétences qui pourront enraceriner l'action publique sur notre territoire.

Pour aller plus loin que les conséquences liées à cette réforme, et pour en maîtriser les impacts, nous travaillons donc en 2016 à adapter nos modes de fonctionnement à ces ajustements territoriaux, mais aussi aux enjeux économiques et environnementaux. Nous cherchons ainsi à prendre du recul sur notre service public, sur la manière dont nous exerçons nos compétences, et sur les moyens de l'optimiser.

Prendre du recul ne signifie pas pour autant perdre de vue l'humain, les femmes et les hommes qui servent au quotidien au sein de la collectivité. Notre structure doit pouvoir continuer d'évoluer. Nous travaillons ainsi à revoir le fonctionnement de l'exécutif pour permettre au comité syndical de travailler à taille humaine, en privilégiant les échanges aux fastidieuses organisations. 2016 fut également l'occasion de tester une nouvelle formule de Portes Ouvertes, qui plaçait les agents au cœur de l'événement, et dont le succès témoigne de leur implication pour le métier et la structure. Nos agents sont nos ambassadeurs. Nous prévoyons donc de privilégier leur présence sur le terrain, afin de continuer à transmettre aux usagers leurs connaissances, les bons gestes, les bonnes pratiques à adopter.

Jean-Claude BILLOT

Président de TRINOVAL

« Notre savoir-faire et notre connaissance du secteur d'activité seront, j'en suis convaincu, les clés de notre développement. »



Sommaire

LA STRUCTURE 10

I.1 L' historique 10

La collecte.....14

I.2 Les compétences 14

Le traitement.....16

Comment ça marche ?.....18

I.3 Le fonctionnement 18

L'organigramme du personnel.....20

LA COLLECTE 24

II.1 Les déchetteries 24

La fréquentation.....25

Les quantités collectées dans les 4 déchetteries de Trinoval 26

Le tout-venant et les recyclables provenant des 2 déchetteries de la CCPV*.....29

La logistique des collectes.....31

2.2 Les collectes des ordures ménagères, des déchets recyclables et du verre 31

Les ordures ménagères et les déchets recyclables collectés en porte-à-porte.....33

II.

Les ordures ménagères, le tout-venant, les déchets recyclables et l'amiante-ciment collectés.....33

Le total des déchets ménagers et assimilés collectés.....35

La recyclerie de Condé-Folie.....36

2.3 Les recycleries 36

La recyclerie de Poix-de-Picardie.....37

LE TRAITEMENT 40

3.1 L'installation de stockage 40

des déchets non dangereux 40

L'évolution du montant de la TGAP.....41

Le fonctionnement.....42

III.

Les tonnages enfouis dans l'installation de stockage des déchets non dangereux.....43

La valorisation des matières.....44

3.2 Le centre de tri 44

Les filières du recyclage.....	46
Le synoptique du centre de tri.....	50
Les tonnages accueillis sur la plateforme de compostage	52

III.

3.3 La plateforme de compostage 52

Le fonctionnement.....	53
------------------------	----

LES INDICATEURS..... 58

4.1 La communication 58

L'éco-responsabilité et l'éco-conception.....	58
Les supports de communication.....	58
Les statistiques globales du site internet.....	61
Les animations.....	61
Les visites de site.....	61
La journée portes ouvertes.....	62

IV.

4.2 Le bilan du programme local

de prévention des déchets 64

Les objectifs.....	64
Les moyens humains.....	65
Les résultats.....	65

4.3 La santé, la sécurité et l'environnement 76

Les certifications et la politique santé sécurité environnement de Trinoval.....76

Les installations de Trinoval et la réglementation associée...77

4.4 Le budget 78

Les dépenses.....78

Les recettes.....82

IV.

4.5 Les ressources humaines 86

La répartition des emplois arrêtée au 31 décembre 201686

L'absentéisme par motif en nombre de journées.....86

La formation des agents.....87

La répartition des formations en nombre de jours de formation par agent.....87

V.

LEXIQUE 92

Trinöval

1.

LA STRUCTURE





LA STRUCTURE

I.I L' historique



1980

Création du SIRTOM des 4 cantons

Créé en 1980, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères regroupe les cantons de Hornoy-le-Bourg, de Oisemont, de Poix-de-Picardie et de Molliens-Dreuil autour d'un même projet de collecte en régie et de création d'une décharge.

Exploitation d'un centre d'Enfouissement Technique :
« la décharge de Lincheux ».

1982

Adhésions pour la collecte et le traitement :
1996 : canton d'Hallencourt,
2000 : canton de Picquigny,
2001 : canton de Conty, qui vient de construire la déchetterie de Loeuilly.

1996

Construction du centre de tri et de la déchetterie de Thieulloy-l'Abbaye.

La collecte sélective est mise en place en octobre 1996.

Contrat de traitement avec le SIVOM de Formerie.

2001

Le SIRTOM devient le SIROM des 7 cantons pour la collecte (Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères).

Création du SMITOP pour le traitement (Syndicat Mixte Interdépartemental de Traitement des déchets ménagers de l'Ouest Picard).

En 2001, le SMITOP (Syndicat Mixte Interdépartemental de Traitement des déchets de l'Ouest Picard) regroupe 247 communes de deux départements (l'Oise et la Somme), soit 91 098 habitants. Ces communes sont réparties dans onze cantons (sept dans la Somme et quatre dans l'Oise). Les deux structures qui sont à la base de la naissance du SMITOP et qui par ailleurs conservent la compétence collecte sont d'une part la Communauté de Communes de la Picardie Verte et d'autre part le SIROM des 7 cantons (ex-SIRTOM).

2004

Six communes quittent le syndicat pour rejoindre la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole, il s'agit des communes de Bovelles, Clairly-Saulchoix, Creuse, Guignemicourt, Pissy et Revelles représentant 1972 habitants.

2009

Le SMITOP est dissout et le SIROM des 7 cantons devient le Syndicat Mixte Interdépartemental de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM) – Picardie Ouest.

Les adhérents sont alors soit des communes indépendantes (c'est le cas des communes des cantons de Hallencourt, Oisemont et Picquigny), soit de communautés de communes (CCSOA, CCCConty, CCPV). Les communes ou communautés de communes de la Somme adhèrent à la fois pour la collecte et le traitement tandis que la CCPV assure sa collecte et n'adhère que pour le traitement.



2010

Adhésion des communes de Cerisy-Buleux, Framicourt, Le Translay et Rambures.

Conteneurisation de la collecte sélective.

Modernisation du centre de tri.

2011

La gestion du centre d'enfouissement et de la plateforme de compostage, au travers d'une prestation de service, a été confiée à IKOS Environnement, fort de son expérience en matière de gestion de centre d'enfouissement.

Inauguration de la nouvelle chaîne de tri.

Mise en place du Programme local de Prévention des Déchets, qui nous engage sur une période de cinq ans par la mise en place d'actions concrètes avec pour objectif la réduction de 7% des déchets.

2012

Dans un contexte à forte concurrence commerciale, et pour se différencier des autres syndicats, la collectivité a engagé en 2012 un travail de refonte de son identité visuelle.

La marque «Trinival» est née en 2012 avec pour mots d'ordres le tri, l'innovation, et la valorisation.

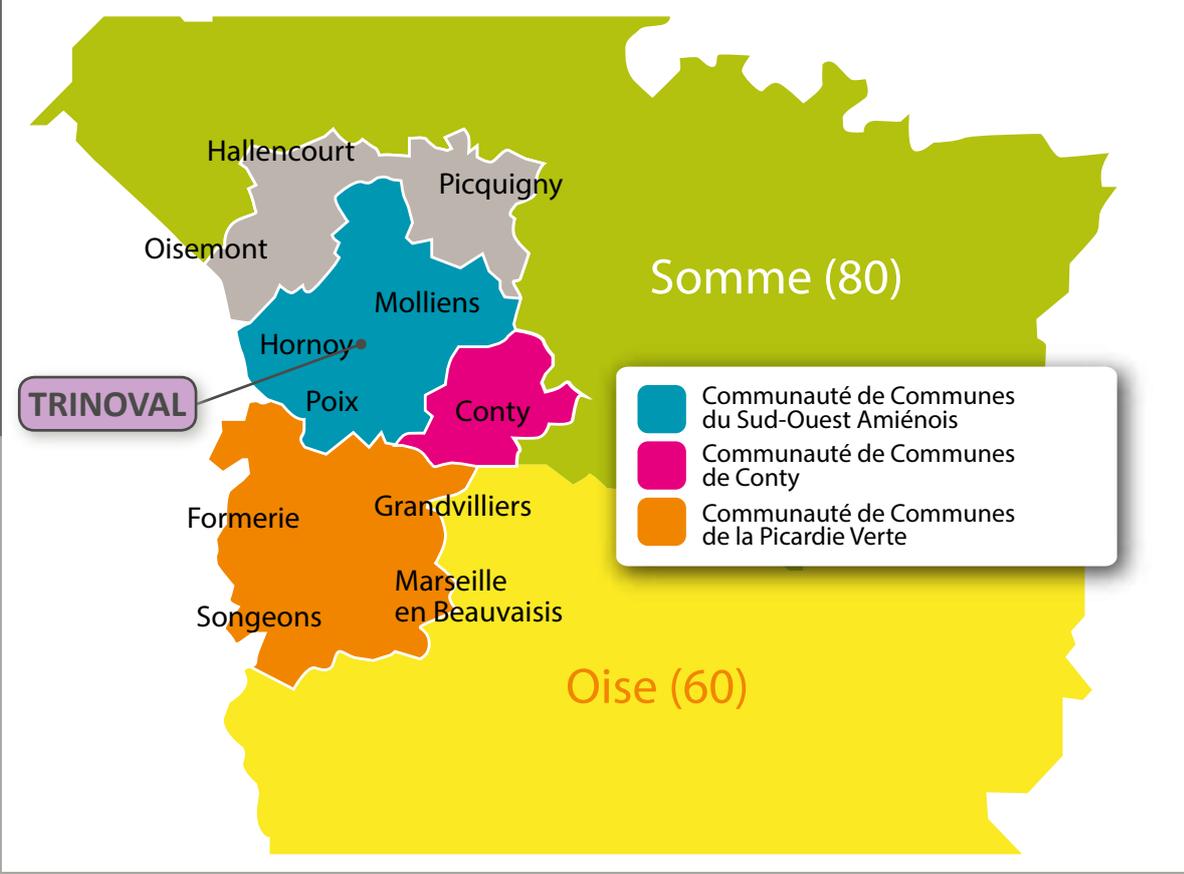
2013

Conteneurisation de la collecte des ordures ménagères.

2016

Mise en place de la géolocalisation sur les véhicules de collecte.

Exploitation du centre d'enfouissement en mode bioréacteur.



TRINOVAL

Centre de traitement des déchets ménagers de Thieulloy-L'Abbaye



I.2 Les compétences

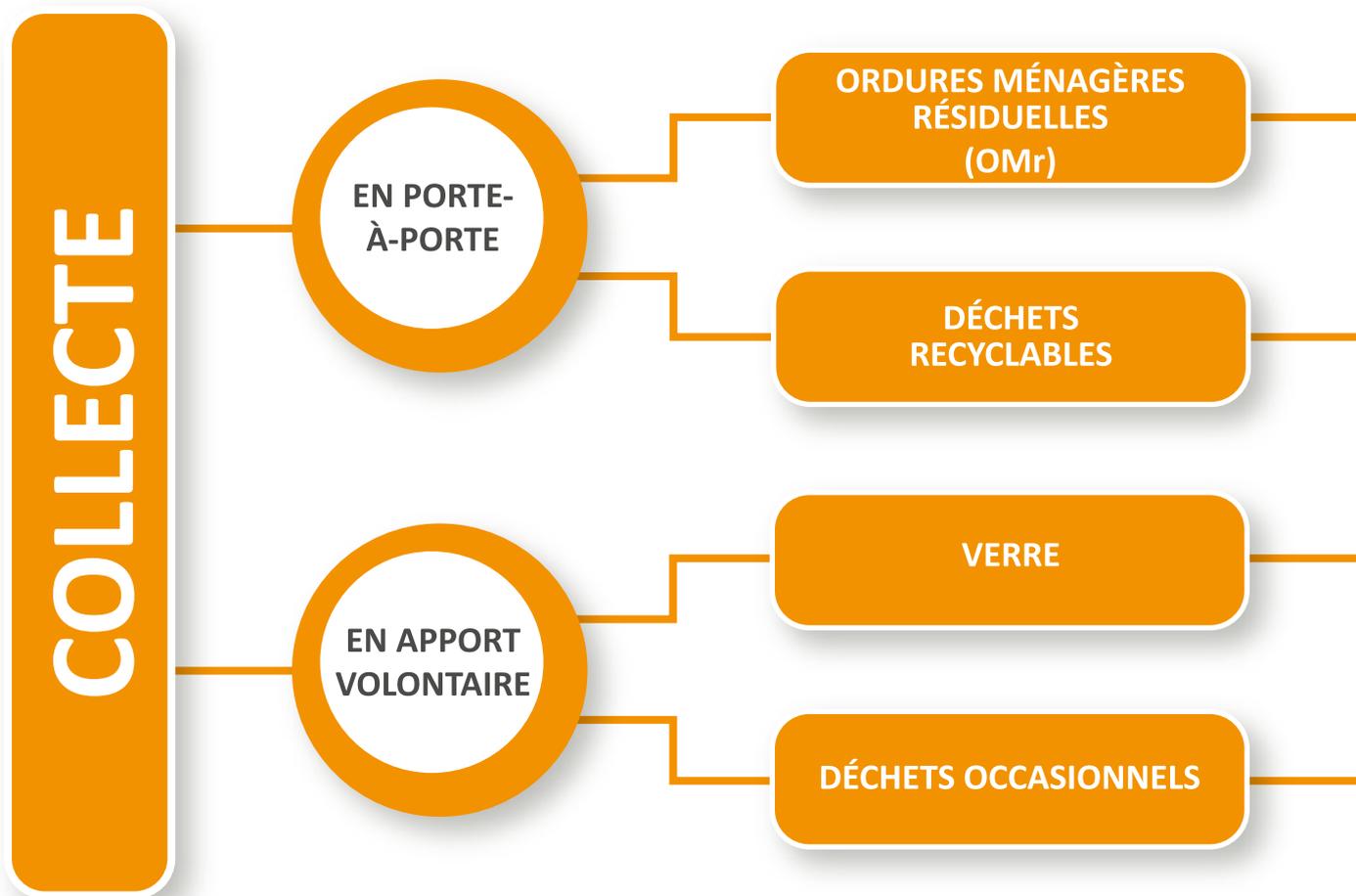
Le Syndicat Mixte gère le service public de collecte et de traitement des déchets des ménages et assure l'élimination des autres déchets qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétions techniques particulières.

1.2.1 La collecte

- la collecte hebdomadaire en porte-à-porte des ordures ménagères et assimilées (C)^α,
- la collecte sélective toutes les 2 semaines en porte-à-porte des matières recyclables (C^{α5})[#],
- la collecte par apport volontaire du verre,
- la gestion des 4 déchetteries.

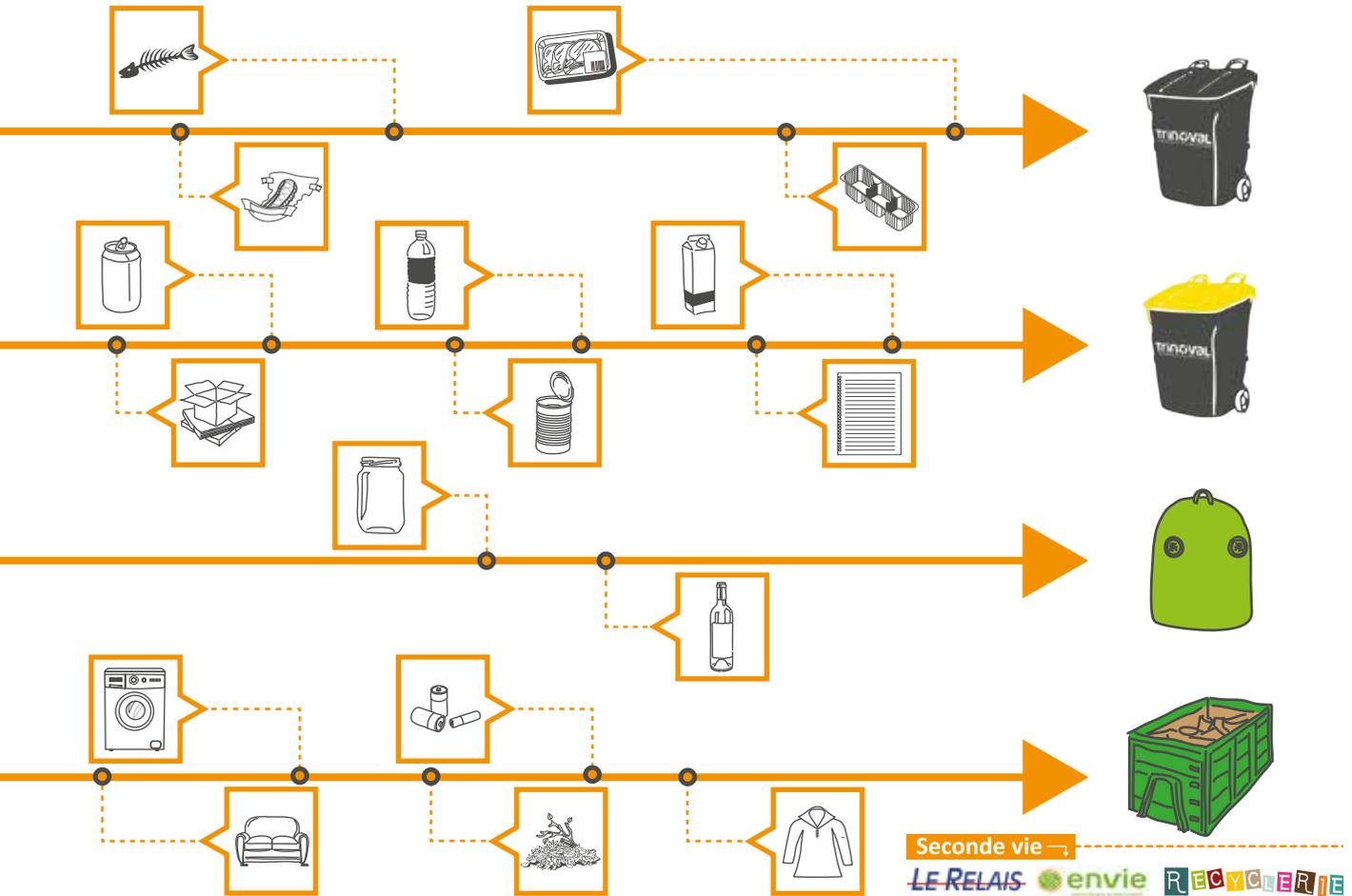


66 458 habitants*
secteur Somme



^α collecte en 1 passage

[#] passage 1 fois sur 2



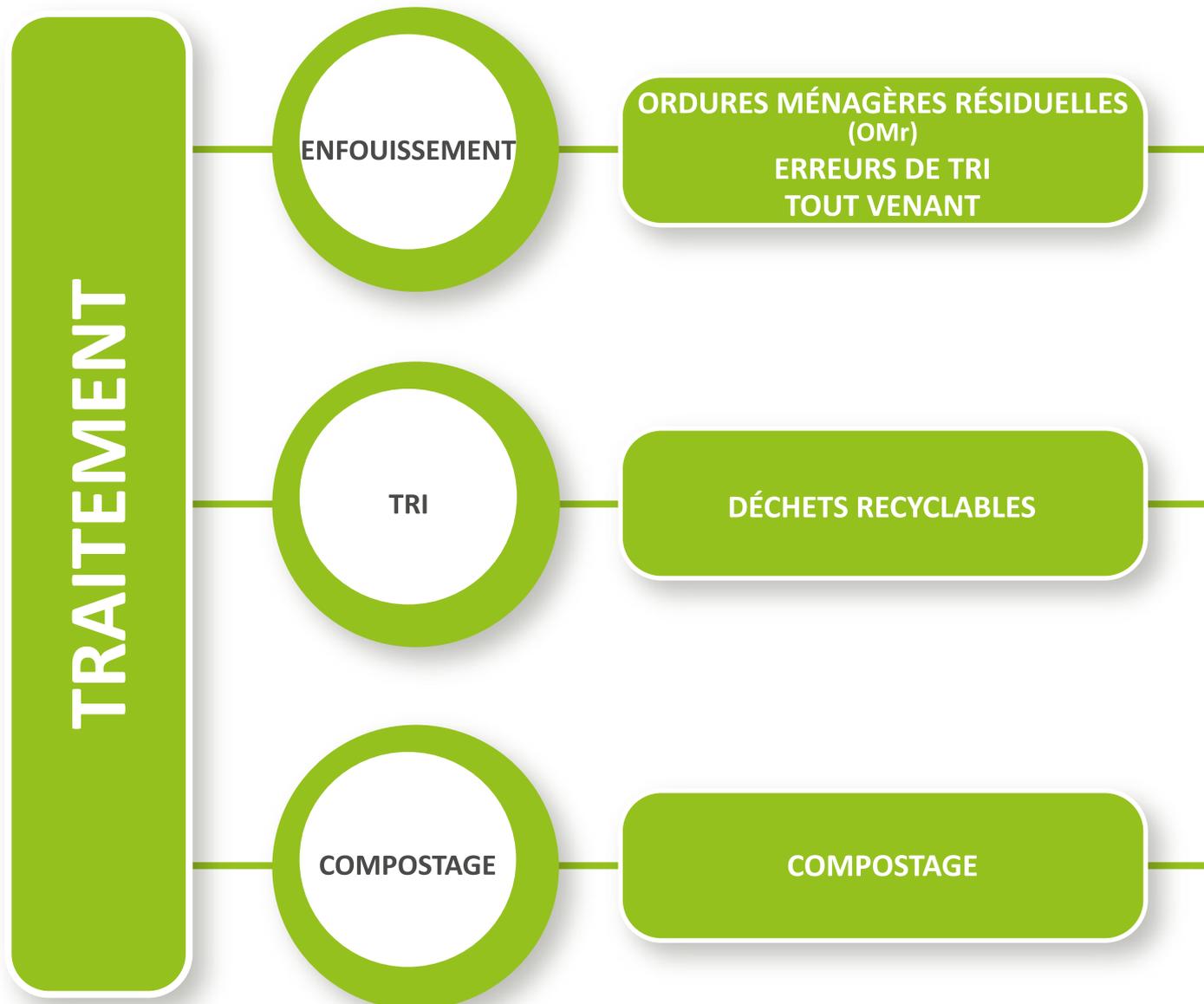
* source SINOE

- un centre d'enfouissement technique⁺,
- un centre de tri,
- des plateformes bois et déchets verts⁺.

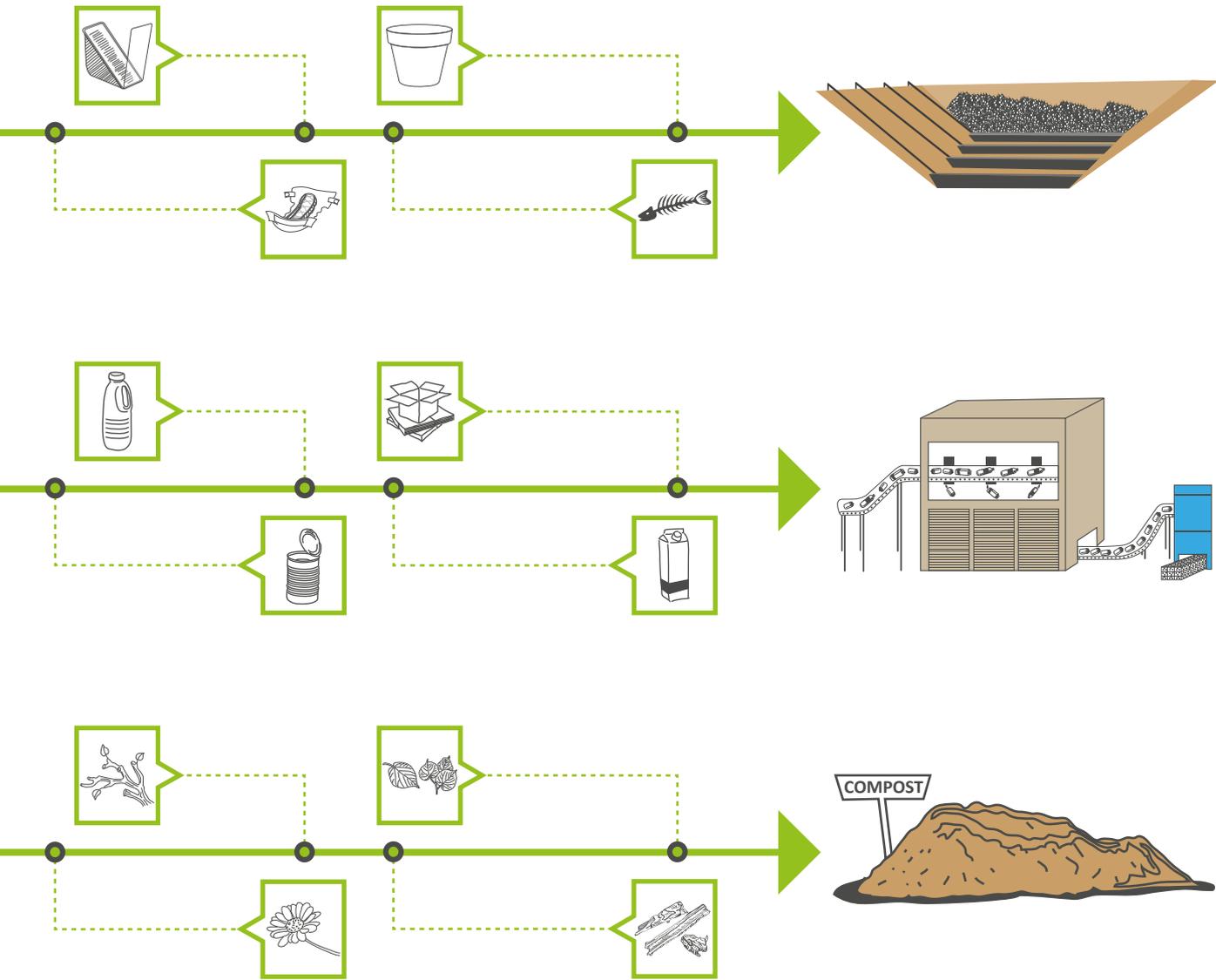
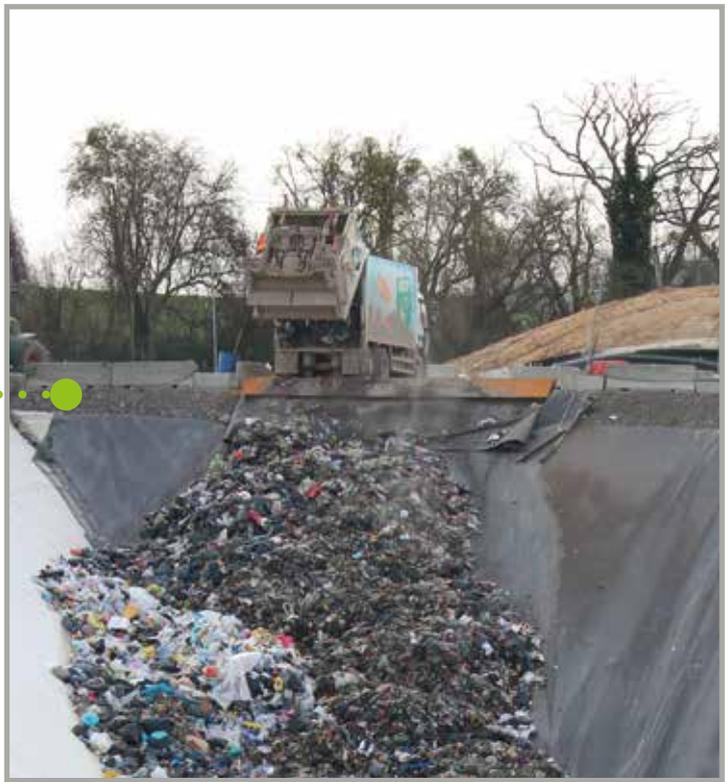


99 563 habitants *

Somme + Oise



⁺ gestion confiée à IKOS Environnement en janvier 2011

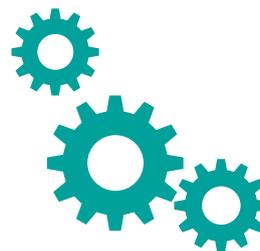


I.3 Le fonctionnement

TRINOVAL est dirigé par un Comité Syndical constitué de 186 membres qui ont été désignés par les communes adhérentes à titre individuel ou les Communautés de communes qui les représentent.

Composé du Président, des Vice-présidents et d'une partie des membres du Comité, le Bureau est chargé de préparer les travaux et de prendre des décisions inhérentes au fonctionnement du Comité Syndical. Ses membres ont été désignés à l'occasion de l'Assemblée Générale Constitutive.

Enfin, 7 Commissions de travail ont été constituées : chaque commission réunit ses membres chaque fois que cela est nécessaire pour discuter des sujets qui lui sont propres.



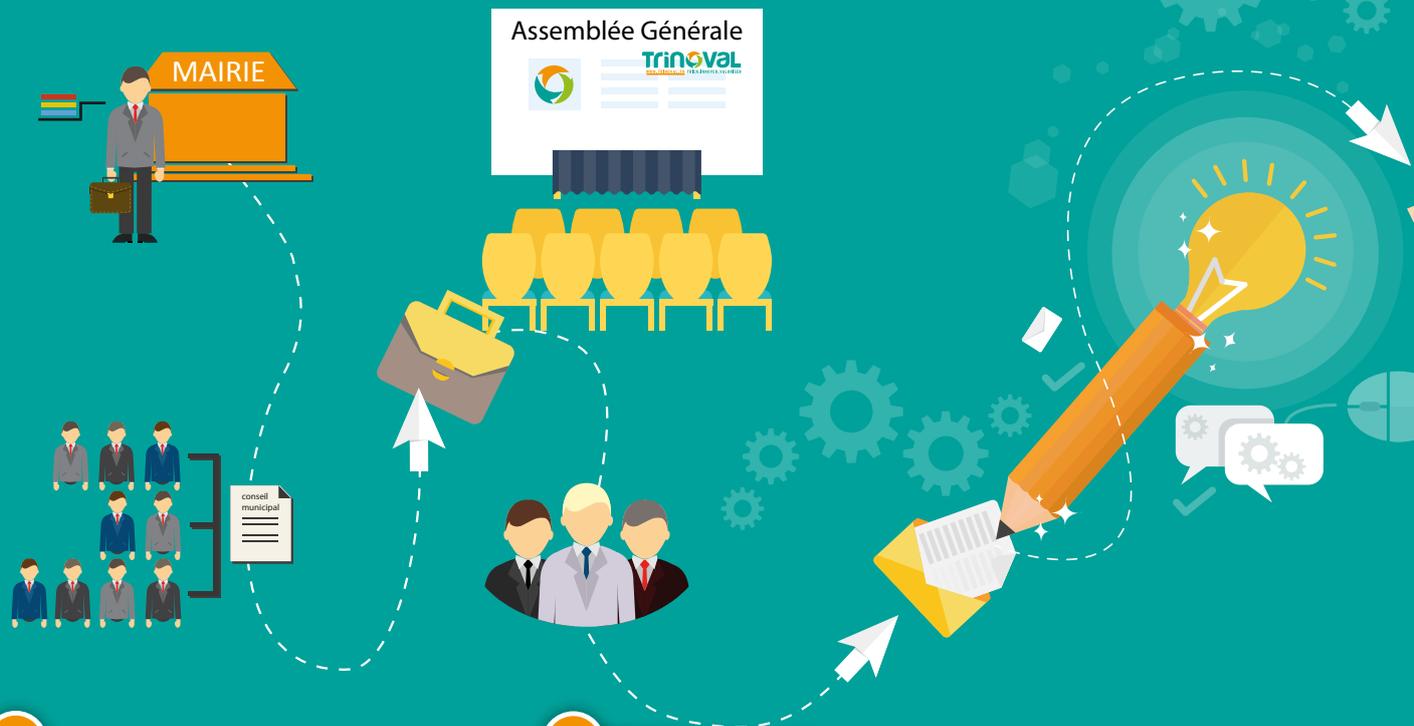
7 COMMISSIONS

- Commission Affaires Générales,
- Commission Finances,
- Commission Traitement,
- Commission Collecte,
- Commission Collecte en apports volontaires et déchetteries,
- Commission Communication,
- Commission Appel d'Offres.



Comment ça marche ?

LE COMITÉ SYNDICAL



1

186 membres
désignés par les communes et
les Communautés de communes
adhérentes.

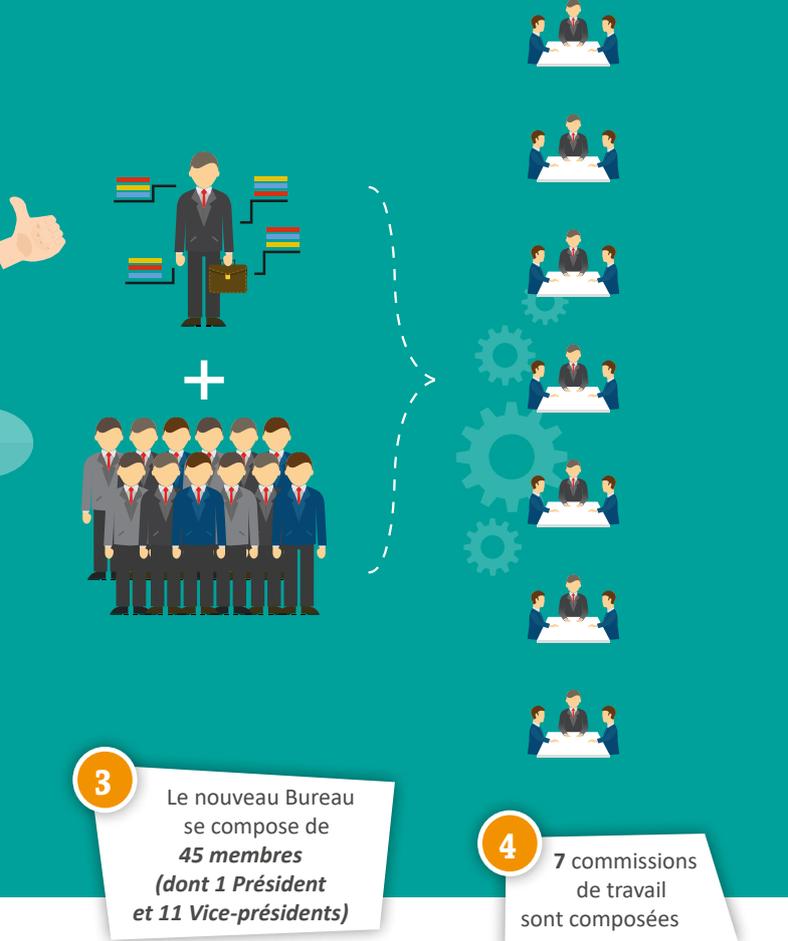
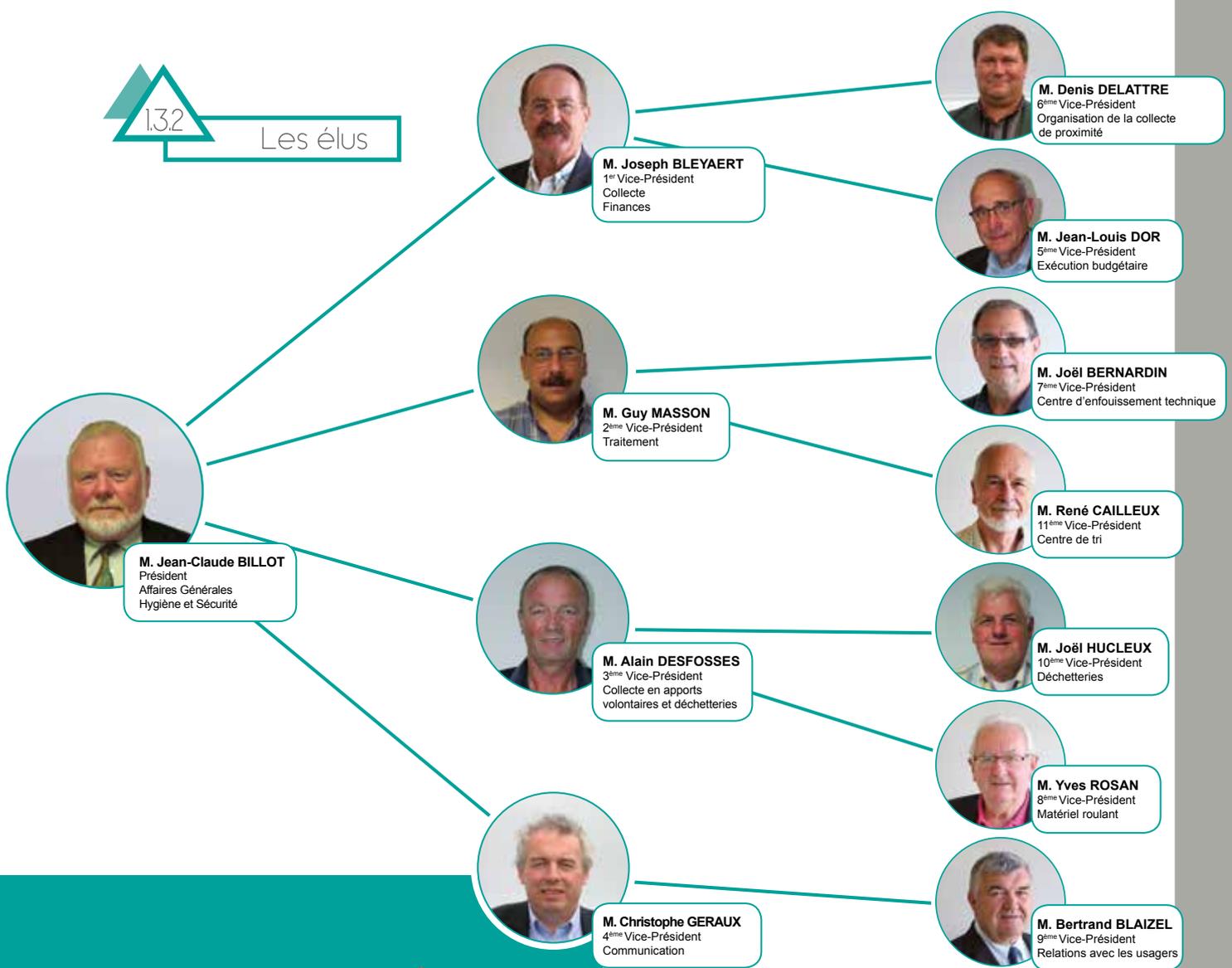
2

Le comité syndical se réunit en
Assemblée Générale pour élire :

1. le Président
2. les Vice-présidents
3. le Bureau

1.3.2

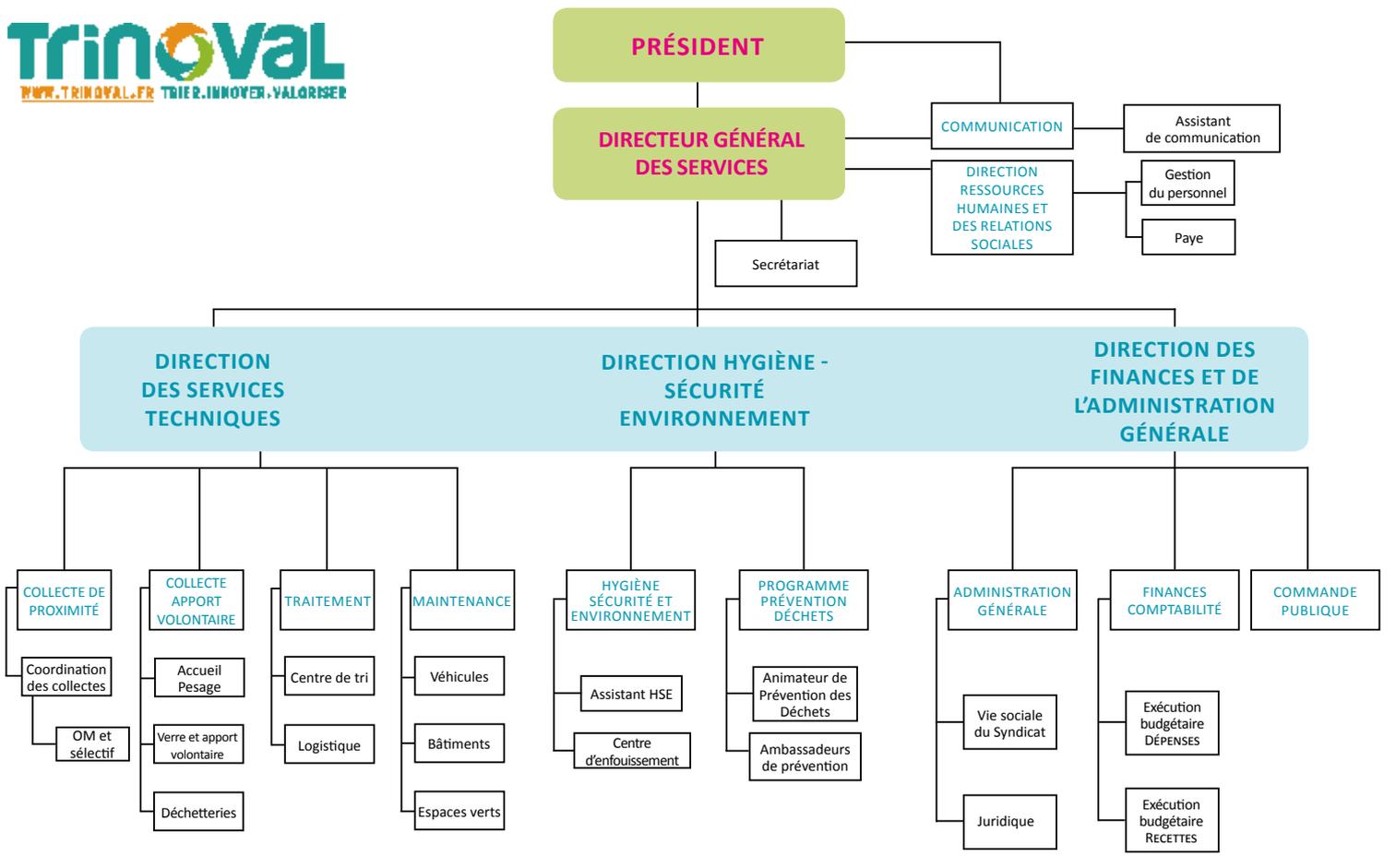
Les élus





1.3.3

L'organigramme du personnel







LA COLLECTE





LA COLLECTE

2.1 Les déchetteries

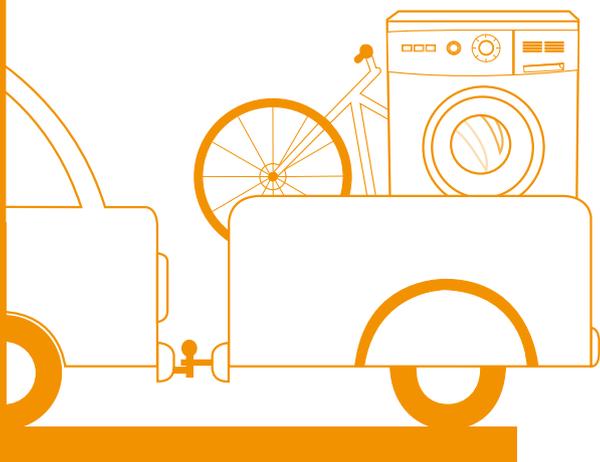
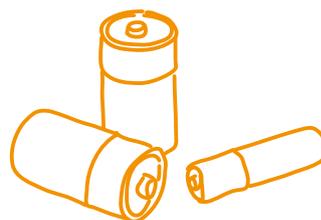
Signataire de la charte « Qualité de Réseau Déchetteries de la Somme », Trinova dispose de quatre déchetteries réparties sur le territoire.

Une déchetterie est un espace clos dans lequel les particuliers viennent déposer gratuitement les déchets qui ne sont pas collectés de façon classique : déchets encombrants (appareils électroménagers et informatiques, meubles), produits toxiques, inflammables, polluants (huiles de moteur, batteries de voiture, peintures, solvants), déchets verts (tontes de pelouse, élagage, feuilles mortes), gravats, ferrailles ..

Les déchets sont ensuite acheminés, selon leur nature, vers les filières de valorisation adaptées.

Des conditions particulières règlementent l'accès aux déchetteries pour les particuliers, mais aussi pour les communes, les artisans, commerçants, agriculteurs et petites entreprises.

Un gardien effectue l'entretien, accueille les particuliers et explique les consignes de tri. Pour limiter l'attente, il est conseillé de séparer les déchets en fonction de leur catégorie dès le chargement dans le véhicule. Il faut également faire en sorte que le chargement arrive dans son intégralité.



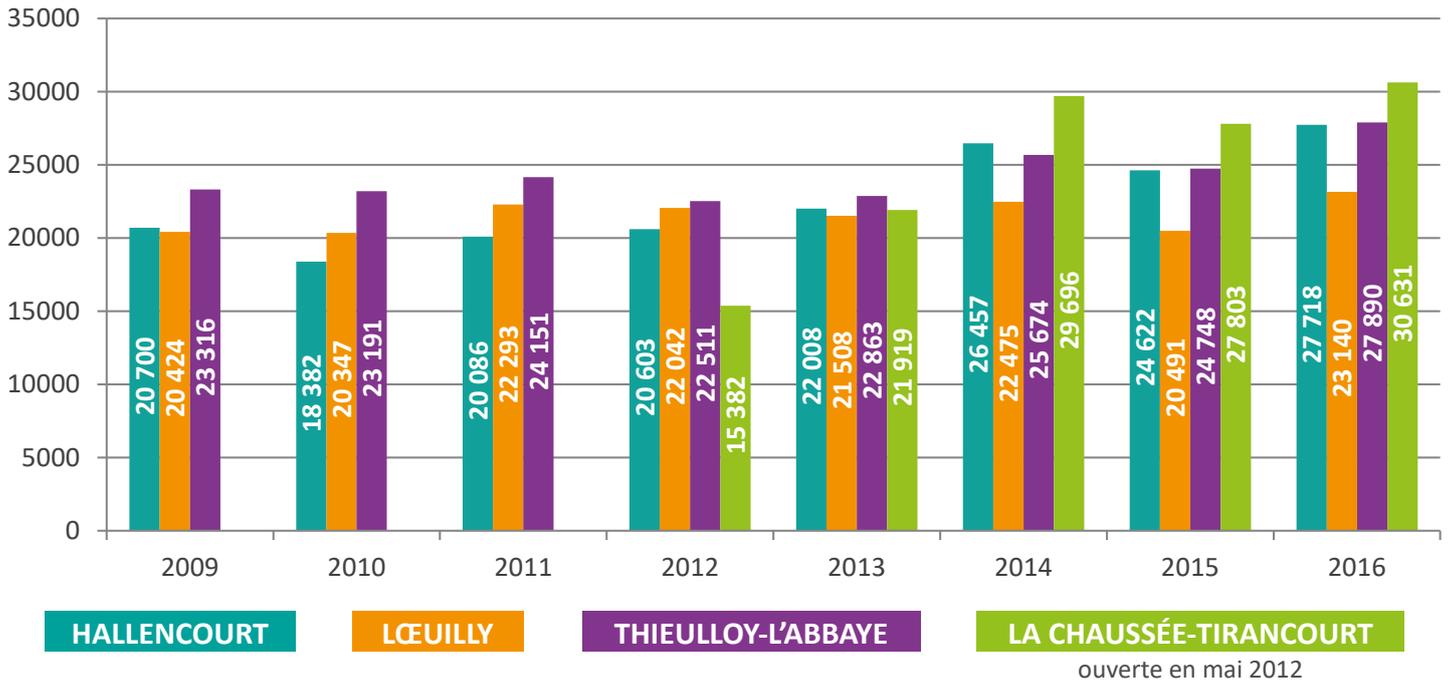
OUI ✓ LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET PRÉALABLEMENT TRIÉS :

- | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|
| 
AMEUBLEMENT | 
BATTERIES | 
BOIS | 
BOUTEILLES PLASTIQUES | 
CARTOUCHES D' ENCRE | 
DÉBLAIS GRAVATS |
| 
DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES | 
DÉCHETS VERTS | 
DEEE | 
HUILES DE FRITURE | 
HUILES DE VIDANGE | 
LAMPES |
| 
MÉTAUX | 
PAPIERS CARTONS | 
PILES ET ACCUMULATEURS | 
TEXTILES CHAUSSURES | 
VERRES | |

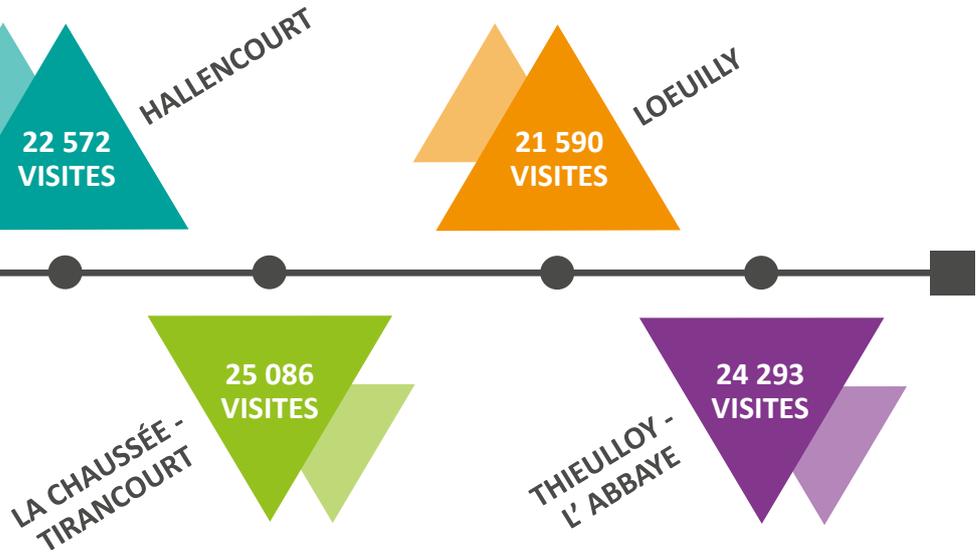
NON ✗ LES DÉCHETS REFUSÉS :

- | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| 
AMIANTE FIBRO-CIMENT | 
CADAVRES D'ANIMAUX | 
DASRI | 
DÉCHETS INDUSTRIELS | 
DÉCHETS RADIOACTIFS | 
EXPLOSIFS |
| 
MÉDICAMENTS | 
PNEUS | | | | |



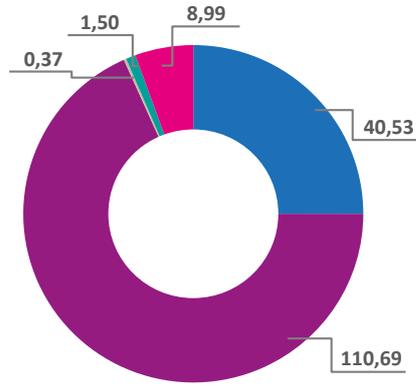
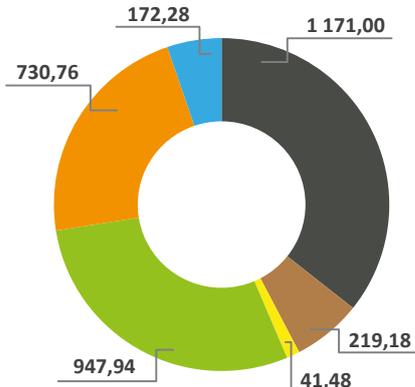


4
déchetteries
 Nombre de visiteurs
 En moyenne par an



Les quantités collectées dans les 4 déchetteries de Trinoval

HALLENCOURT

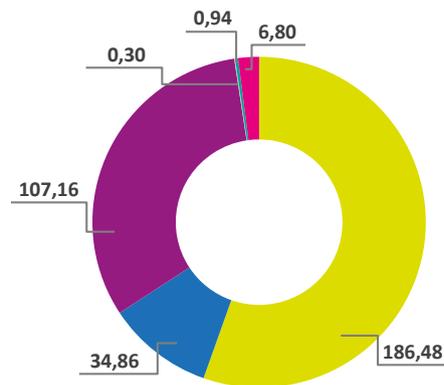
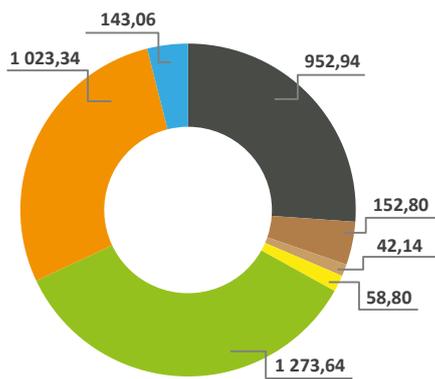


Total collecté : 3 444,72 tonnes



BILAN TONNAGES	Tout-venant	Bois traité	Déchets recyclables	Déchets verts	Inertes	Ferraille	DEEE*	DDS*	Lampes néons	Piles	Textile
	Évolution 2016/2015	+ 0,06 %		- 23,53 %	+ 13,78 %	+ 1,58 %	+ 6,77 %	+ 1,58 %	+ 32,62 %	+ 164,57 %	+ 10,07 %

LA CHAUSSÉE – TIRANCOURT

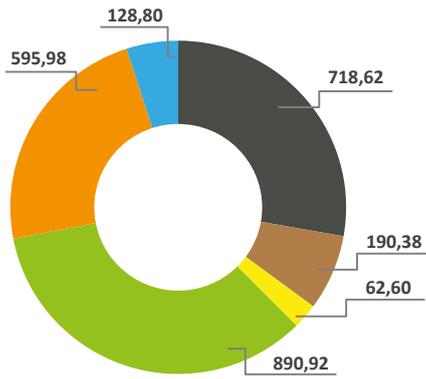


Total collecté : 3 983,26 tonnes



BILAN TONNAGES	Tout-venant	Bois traité	Bois non traité	Déchets recyclables	Déchets verts	Inertes	Ferraille	DEE*	DEEE*	DDS*	Lampes néons	Piles	Textile
	Évolution 2016/2015	- 3,59 %			- 26,48 %	+ 15,75 %	- 8,55 %	- 4,96 %	+ 35,39 %	+ 11,28 %	+ 27,13 %	+ 65,44 %	- 11,87 %

LOEUILLY

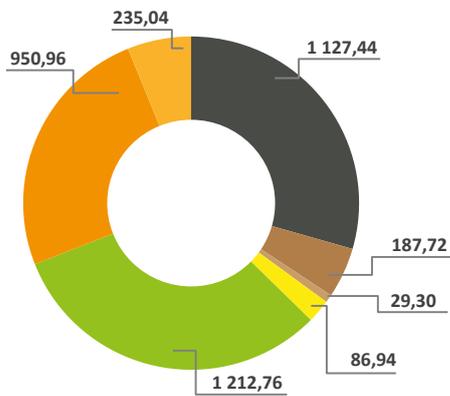


Total collecté : 2 728,33 tonnes



BILAN TONNAGES	Tout-venant	Bois traité	Déchets recyclables	Déchets verts	Inertes	Ferraille	DEEE*	DDS*	Lampes néons	Piles	Textile
	Évolution 2016/2015	-12,78 %		+0,71 %	+18,53 %	-10,72 %	+15,21 %	+483 %	+9,88 %	+56,20 %	-2,86 %

THIEULLOY - L' ABBAYE



Total collecté : 4 340,16 tonnes

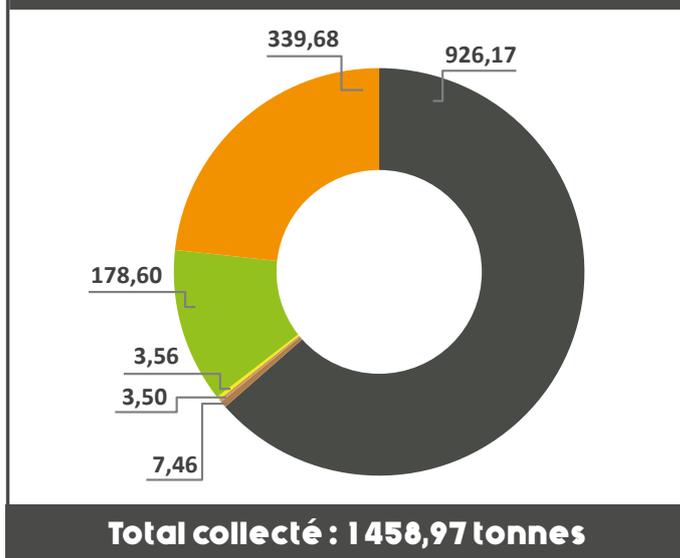


BILAN TONNAGES	Tout-venant	Bois traité	Bois non traité	Déchets recyclables	Déchets verts	Inertes	Ferraille	DEA*	DEEE*	DDS*	Lampes néons	Piles	Textile
	Évolution 2016/2015	-13,53 %			+119,88 %	-6,97 %	+328 %	+22,75 %		+15,05 %	+38,80 %	+7,65 %	+37,61 %

* DEA : déchets d'éléments d'ameublement
DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

* DDS : déchets diffus spécifiques (peinture, pesticides, huile de vidange...)

APPORT VOLONTAIRE DANS LES 4 DÉCHETTERIES

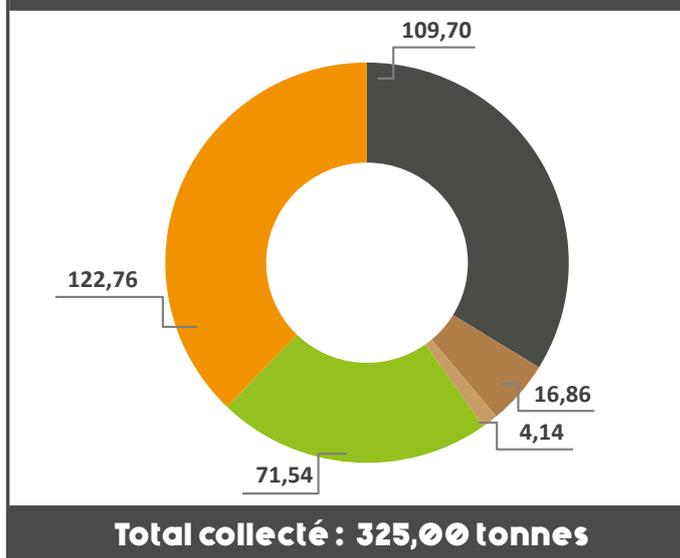


Total collecté : 1 458,97 tonnes

LES PROFESSIONNELS

BILAN TONNAGES	Tout-venant	Bois traité	Bois non traité	Déchets recyclables	Déchets verts	Inertes
Professionnels	926,17	7,46	3,50	3,56	178,60	339,68
Évolution 2016/2015	+ 22,86 %			+ 100,00 %	+ 63,31 %	+ 17,86 %

APPORT VOLONTAIRE DANS LES 4 DÉCHETTERIES



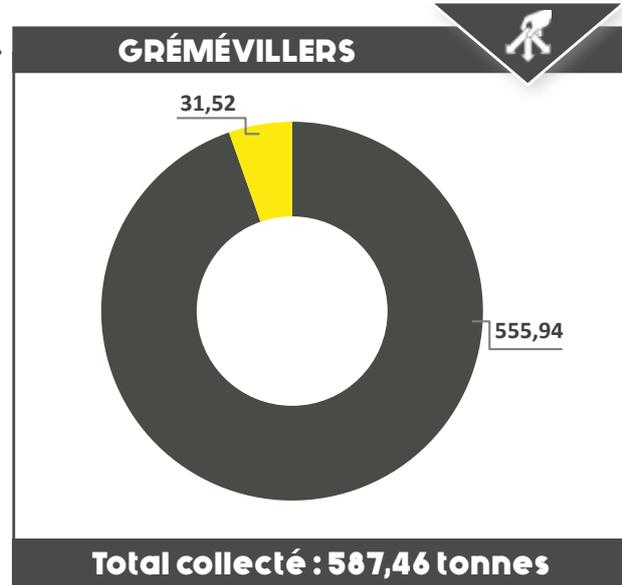
Total collecté : 325,00 tonnes

LES COMMUNES

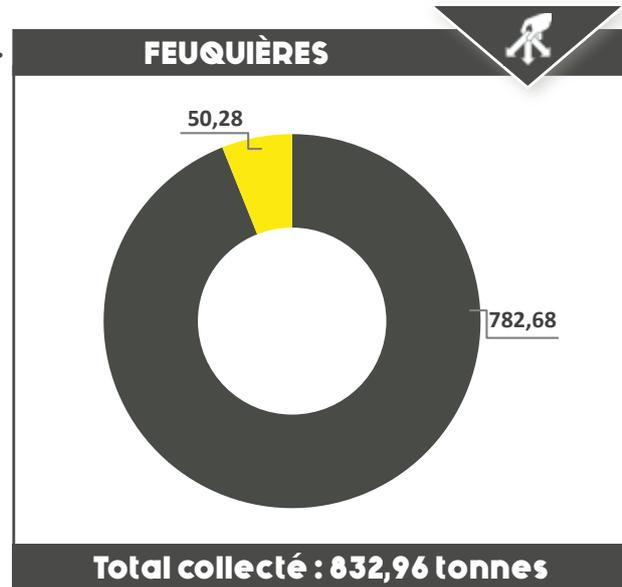
BILAN TONNAGES	Tout-venant	Bois traité	Bois non traité	Déchets recyclables	Déchets verts	Inertes
Communes	109,70	16,86	4,14	0,00	71,54	122,76
Évolution 2016/2015	- 17,33 %			- 100,00 %	+ 8,89 %	- 49,49 %

Seuls le tout-venant et les déchets recyclables provenant des déchetteries de la CCPV sont traités sur le site de Trinoval. Pour connaître l'ensemble des tonnages produits par les déchetteries de Feuquières et Grémévillers, voir le rapport annuel de la CCPV.

BILAN TONNAGES	Tout-venant	Déchets recyclables
	555,94	31,52
Évolution 2016/2015	+ 7,02 %	+ 0,9 %



BILAN TONNAGES	Tout-venant	Déchets recyclables
	782,68	50,28
Évolution 2016/2015	+ 7,10 %	- 2,78 %





2.2 Les collectes des ordures ménagères, des déchets recyclables et du verre

2.2.1

La logistique des collectes

Le ramassage est effectué en régie à l'aide de camions avec bennes compactrices basées sur le site de Thieulloy– l'Abbaye. Le service collecte de Trinoval, c'est, chaque jour :

- 6 tournées pour la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMr),
- 4 tournées pour la collecte sélective, dont une dédiée à la collecte des cartons des professionnels.

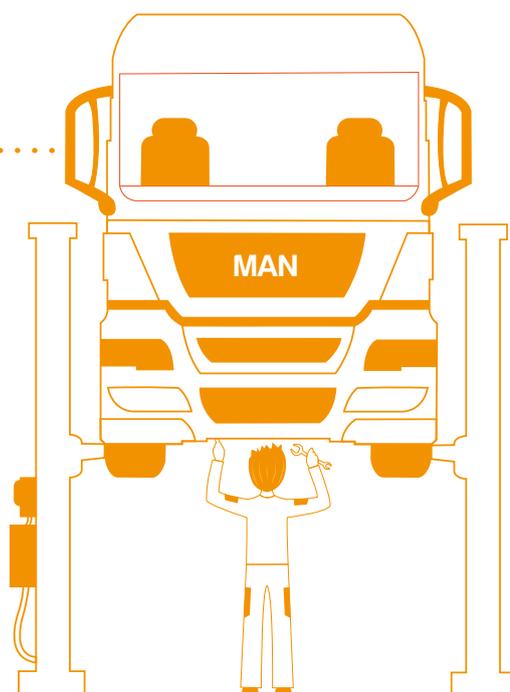


Le parc des véhicules comprend 12 bennes compactrices équipées de lève-conteneurs.

Il comprend également 3 camions pour la collecte du verre et 3 camions ampliroll pour le transfert des déchetteries.

L'entretien courant des véhicules est assuré en régie dans un atelier basé à Thieulloy–l'Abbaye.

ATELIER





Le service s'est restructuré en modifiant l'organisation des tournées de collecte et en initiant la conteneurisation des déchets recyclables dès 2010 et des ordures ménagères en 2013.

Le bac noir est destiné à recevoir tout ce qui était mis auparavant dans le sac noir, et vient en complément du bac jaune contenant les déchets recyclables.

En chiffres, ont été distribués sur les 162 communes de la Somme :

- plus de 30 300 bacs jaunes de 240 litres,
- plus de 30 300 bacs noirs de 240 litres,
- plus de 260 bacs jaunes de 750 litres,
- plus de 270 bacs noirs de 750 litres.

LA GÉOLOCALISATION

Certifié ISO 14 001 et OHSAS 18 001 pour ses activités de collecte et de traitement des déchets, TRINOVAL a choisi de se doter d'un dispositif de géolocalisation. Ce projet s'inscrit dans une politique Santé, Sécurité, et Environnement.

L'ensemble de la flotte de véhicules est équipé d'un système intégré de géolocalisation d'aide à la conduite et d'optimisation des circuits de collecte.

Grâce au retour en temps réel, le dispositif a pour finalité d'améliorer les conditions de travail et de sécurité des agents de collecte, d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers, et d'être plus réactif vis à vis de la réglementation et de la maîtrise terrain.

- Aide à la navigation, guidage précis et aide à la décision face aux difficultés du terrain,
- Amélioration de la qualité du service rendu (réactivité en temps réel, précision, transparence),
- Exploitation des données : actions correctives basées sur la récurrence des remontées terrain (bacs détériorés, voies étroites, problèmes de sécurité, stationnements gênants, ...), intervention rapide en cas de panne ou d'accident du véhicule, mise à jour de la base de données géographiques, propositions d'ajustement, maîtrise des coûts.





La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés a édité une recommandation « R437 » avec pour objectif de cadrer les bonnes pratiques de la collecte des déchets ménagers et assimilés.

En réponse à cette recommandation, nous avons initié la réforme des plans de tournées, après différentes étapes de concertations effectuées avec les élus, afin de trouver l'équilibre face aux nécessités réglementaires qui s'imposent à tous (communes, Trinoval et usagers).

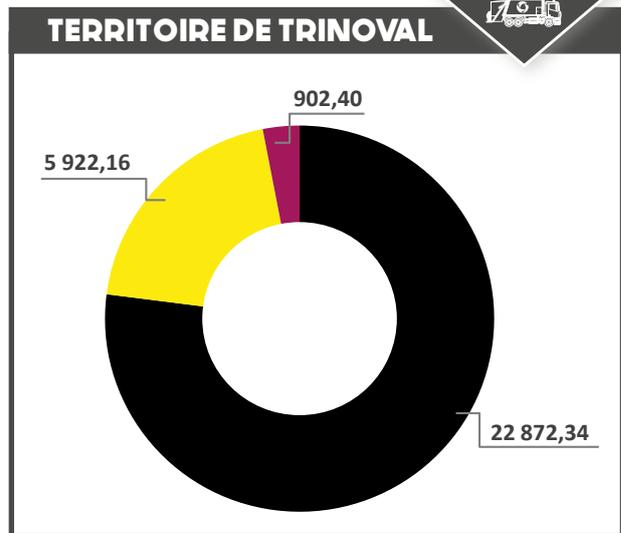


2.2.2

Les ordures ménagères et les déchets recyclables collectés en porte-à-porte



TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE	Ordures ménagères	Déchets recyclables
Territoire Trinoval (Secteur Somme)	14 951,74	4 436,08
Évolution 2016/2015	+ 118 %	+ 0,78 %
Territoire Trinoval – CCPV (Secteur Oise)	7 920,60	1 486,08
Évolution 2016/2015	+ 128 %	+ 0,14 %
TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE	Refus de tri	
Centre de tri	902,40	
Évolution 2016/2015	+ 5,51 %	



2.2.3

Les ordures ménagères, le tout-venant, les déchets recyclables et l'amiante-ciment collectés



IKOS	Ordures ménagères	Tout-venant	Déchets recyclables	Amiante-ciment
Bilan tonnages	428,36	3 041,08	1 038,34	34,41
Évolution 2016/2015			+ 3,62 %	+ 25,13 %

CAT Condé-Folie	Ordures ménagères	Déchets recyclables
Bilan tonnages	36,32	20,76
Évolution 2016/2015	+ 66,30 %	+ 51,09 %

Le ramassage du verre est effectué en régie par Trival sur le territoire de la Somme à l'aide de deux camions auprès des 350 points d'apports volontaires constitués par des conteneurs à verre de 2 à 5 m répartis sur le territoire. On compte environ un conteneur à verre pour 179 habitants.



Tonnes d'emballages triés

2 793,1* OK



Verre



1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

1 835,07 tonnes de sable
 et 279,03 tonnes de calcaire
 et 3 259,55 m³ d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m³/hab/an)
 et 4 082,58 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?
 et 1 290,41 tonne éq CO2 (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

2 Estimez les équivalences en emballages

6 206 889 bouteilles de 75 cl ?
 soit une distance de 1 862,07 km si les bouteilles sont mises bout à bout
 soit un volume de 4 655,17 m³

3 Découvrez une sélection de produits recyclés

5 971 027 nouvelles bouteilles de 75 cl (450 grammes l'unité)
 Sur 1000 kg de verre issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 962 kg de verre recyclé.





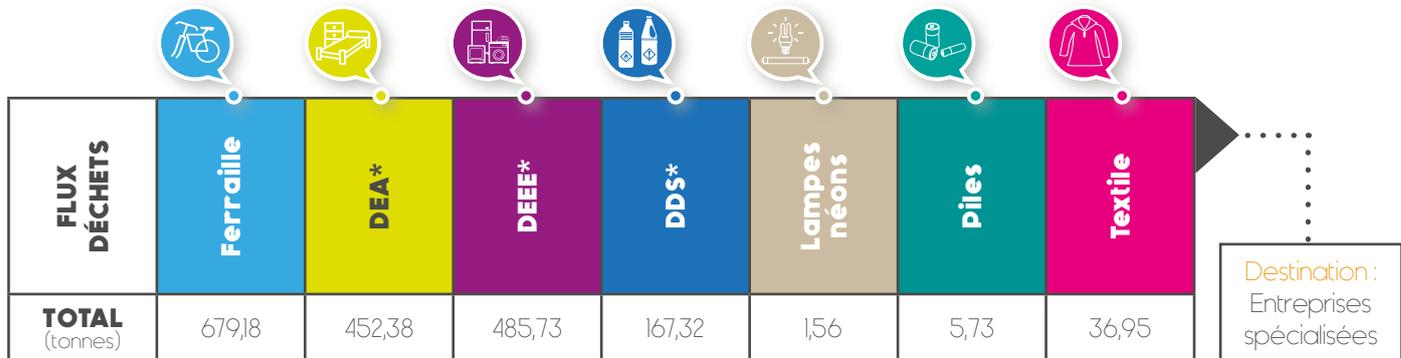
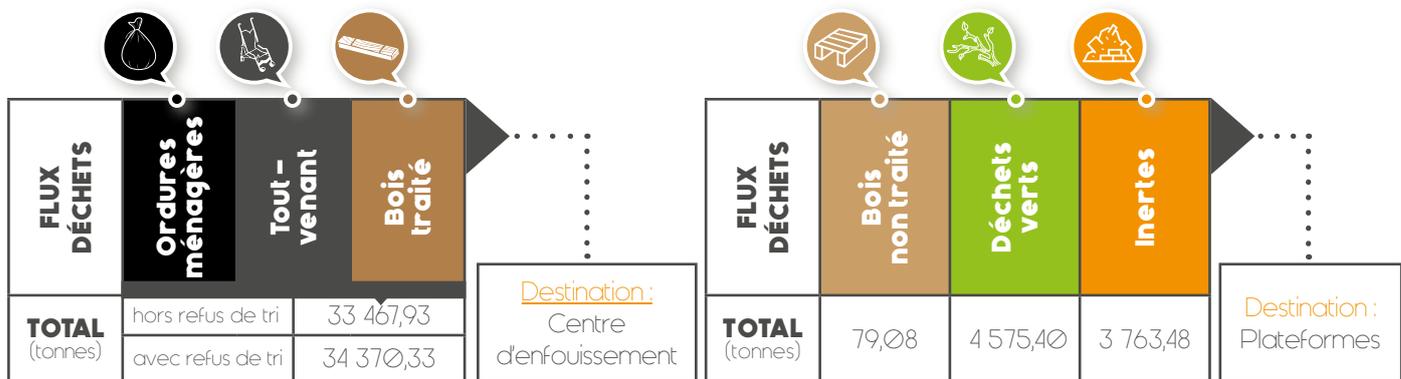
BILAN TONNAGES	Verre
	2 759,64 **
Évolution 2016/2015	+ 0,25 %

** Tonnage du verre collecté



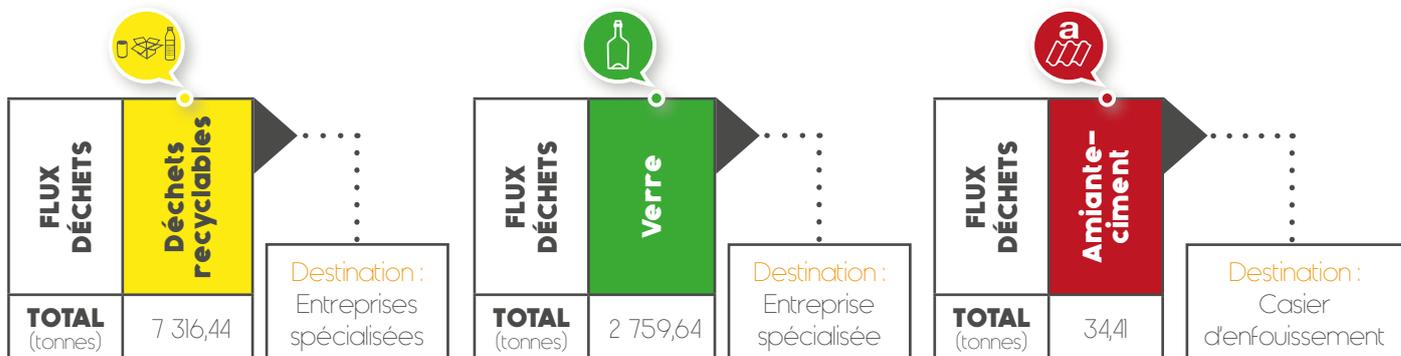
225

Le total des déchets ménagers et assimilés collectés



*DEA : déchets d'éléments d'ameublement *DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

*DDS : déchets diffus spécifiques (peinture, pesticides, huile de vidange ..)



L'INFO EN +

Des bacs adaptés sont disponibles en prêt pour tous vos événements nécessitant un tri des déchets. Contactez-nous pour plus d'informations : contact@trinoval.fr

2.3 Les recycleries

Une recyclerie a pour objectif d'offrir une seconde vie à des objets jetés ou destinés à l'être. Trival soutient ces projets et installe ainsi un caisson en déchetterie destiné à recevoir tous les objets qui sont susceptibles d'être réutilisés.

2.3.1

La recyclerie de Condé-Folie

La « Brocante du Bricoleur », installée à Condé-Folie et pilotée par l'APH, (Association Pour les Handicapés) a elle aussi pour vocation la collecte et la valorisation d'encombrants ménagers. Son engagement citoyen : l'insertion par l'emploi dans le cadre d'une activité du réemploi.

APH



23 rue du Haut de Condé
80 890 CONDE-FOLIE

tél: 03 22 31 82 26

mercredi et samedi
de 9 h à 12 h & de 13 h à 17 h



2.3.2

La recyclerie de Poix-de-Picardie

La recyclerie de Poix-de-Picardie est pilotée par l'APFE, Association Promotion Formation Emploi.

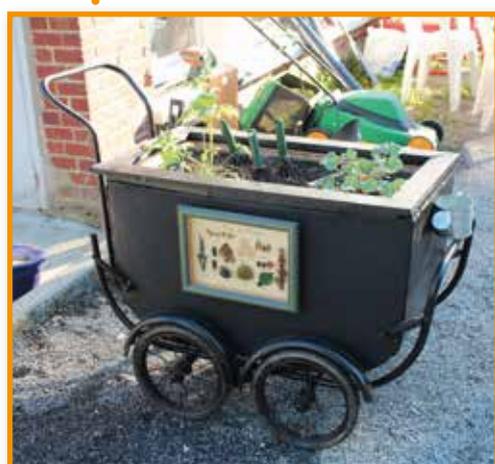
Les objets récupérés constituent le support d'activité de 16 salariés du territoire, désireux de réaliser leur projet social et/ou professionnel.

L'APFE met ainsi « les encombrants au service de l'homme et de l'environnement ».



APFE

Association Promotion Formation Emploi



16 ter route d'Aumale
80290 POIX-DE-PICARDIE
09 51 13 68 30
07 68 27 16 82
recyclerieapfe@gmail.com



Espace de vente :
mercredi & samedi de 14 h à 17 h

Dépôt des objets sur la recyclerie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9 h à 12 h & de 14 h à 17 h
mercredi & samedi de 14 h à 17 h



LE TRAITEMENT





LE TRAITEMENT

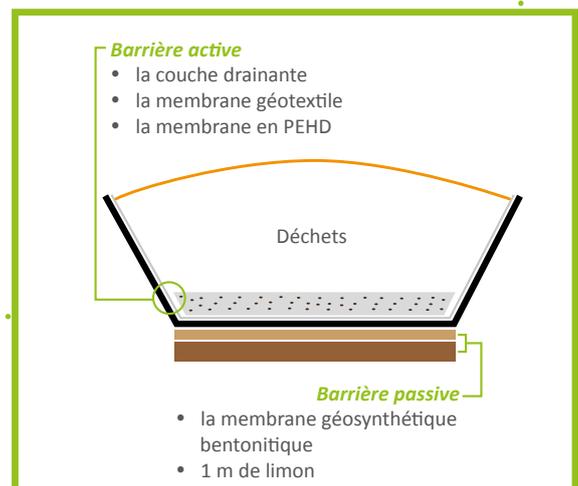
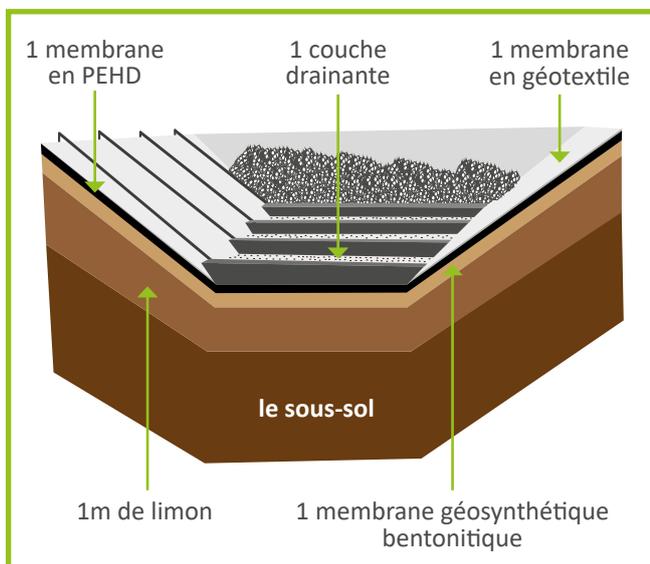
3.1 L'installation de stockage des déchets non dangereux

Les ordures ménagères résiduelles, collectées par Trinoval pour les habitants de la Somme, et par la société Sépur pour les habitants de la Communauté de communes de la Picardie Verte, sont enfouies dans l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Thieulloy – l'Abbaye.



LE CENTRE DE STOCKAGE

Cette installation est composée de 4 casiers de 20 m de profondeur, 40 m de large, 110 m de longueur chacun. Un casier peut recevoir 30 000 tonnes de déchets et sa durée de vie est de 18 mois. Ces casiers ont été construits de façon à ne pas polluer le sous-sol (nappe d'eau souterraine) et suivant une réglementation stricte reprise dans l'arrêté préfectoral du 11 juin 2001 qui légifère la conception, l'exploitation, ainsi que la post-exploitation.





En plus, des coûts de traitement (amortissement, personnel, matériel nécessaire...), chaque tonne d'ordures ménagères enfouie est assujettie à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

En application du Grenelle de l'Environnement, le montant de cette taxe varie si le centre de stockage est certifié ou non ISO 14 001, si le biogaz est valorisé à +/- 75%...

Conformément à la réglementation, ce montant a progressivement augmenté de 2008 à 2016. L'objectif est de réduire l'impact environnemental de l'installation de stockage des déchets non dangereux.

3.1.1

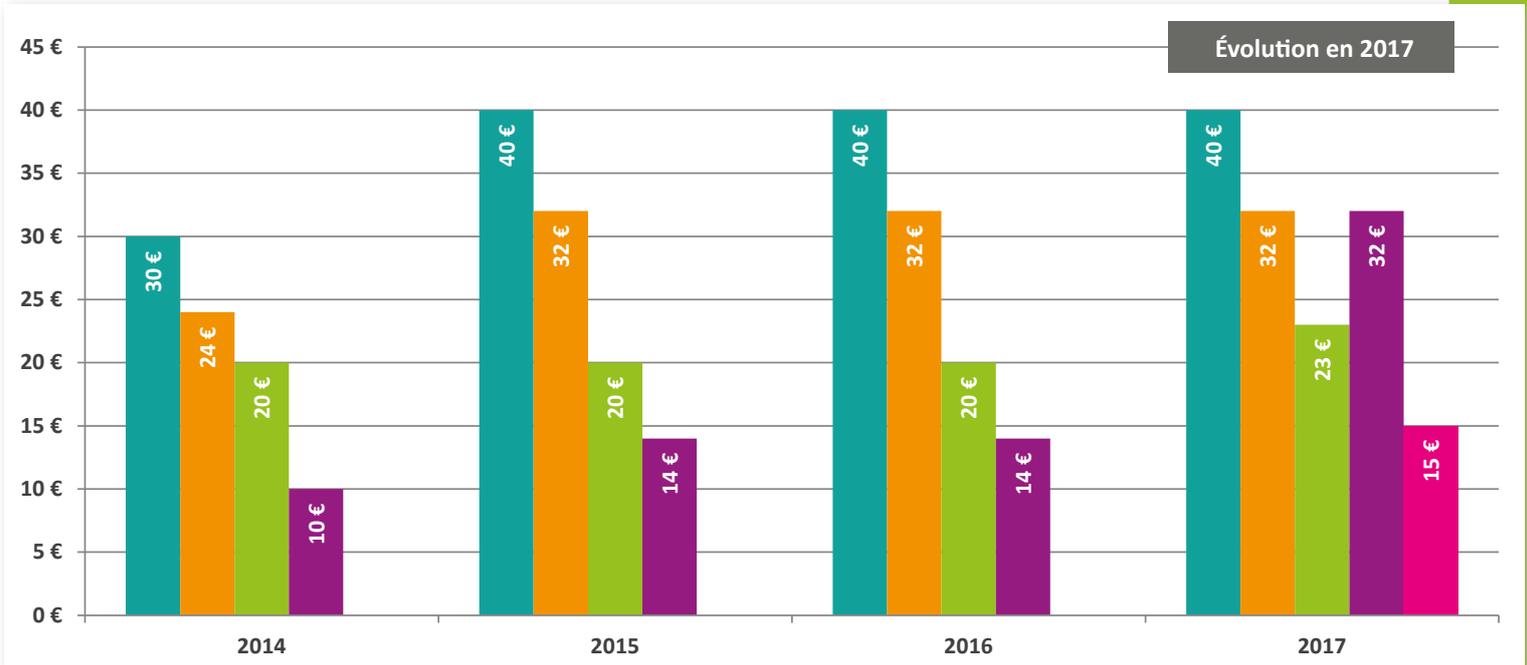
L'évolution du montant de la TGAP (en euros la tonne enfouie)

La prévention de la pollution, et la protection de ses salariés est au centre des préoccupations de Trinoval. Depuis 2004, le centre de traitement des déchets ménagers est certifié ISO 14 001 et OHSAS 18 001.

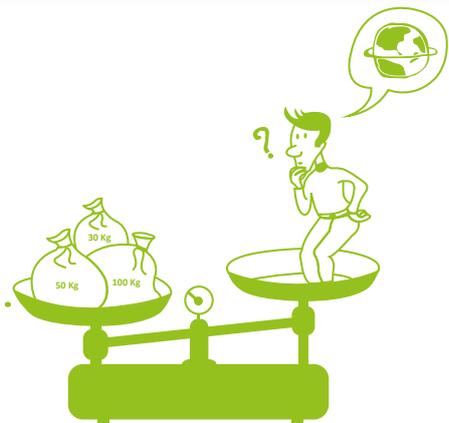
Ces certifications attestent que le syndicat possède un système efficace de management de la sécurité et de l'environnement.

En 2014, l'installation d'une « chaudière évaporation » permet la valorisation de plus de 75% du biogaz.

TGAP si



source : Code des Douanes



Les ordures ménagères collectées en porte-à-porte, les erreurs de tri et le tout-venant sont acheminés vers l'installation de stockage des déchets non dangereux.

Un compacteur « à pied de mouton » tasse et répartit les déchets. Un liquide noirâtre appelé « lixiviat » provenant de l'eau de percolation des déchets, apparaît et doit être traité. Une station épure les lixiviats. Les éléments traces métalliques, l'azote et les matières organiques sont traités.

En fermentant, les déchets émettent du biogaz composé à 60% de méthane et à 30% de dioxyde de carbone. Le biogaz est capté et acheminé vers une chaudière.



O L'unité de valorisation du biogaz et d'évaporation des lixiviats traités.

Le biogaz est capté au niveau des casiers et envoyé vers une chaudière où il est utilisé comme combustible pour produire de la chaleur.

Cette valorisation énergétique permet de chauffer une boucle d'eau et de l'acheminer vers un module appelé évaporateur. Les lixiviats traités en station d'épuration sont envoyés vers ce même module d'évaporation, où ils sont pulvérisés sur des batteries d'eau chaude, afin d'être évaporés.

Outre le respect de la réglementation, cette installation permet de gérer de façon optimum les effluents liquides (lixiviats), et de valoriser le biogaz.



TONNAGES 2016	SOMME				OISE			REFUS DE TRI	AUTRES PROVENANCES	TOTAL
	COLLECTE	DÉCHETTERIES	BOIS TRAITÉ	SOUS-TOTAL	COLLECTE	DÉCHETTERIES	SOUS-TOTAL			
	14 951,74	3 970,00	77440	19 696,14	7 920,60	1 338,62	9 259,22	902,40	4 512,57	34 370,33
Évolution 2016/2015	+ 1,18 %				+ 1,28 %	+ 7,07 %	+ 2,08 %	+ 5,51 %	+ 29,55 %	+ 5,84 %

Total enfoui :
34 370,33 tonnes

**Déchets ménagers
non dangereux enfouis**



**Ordures
ménagères**



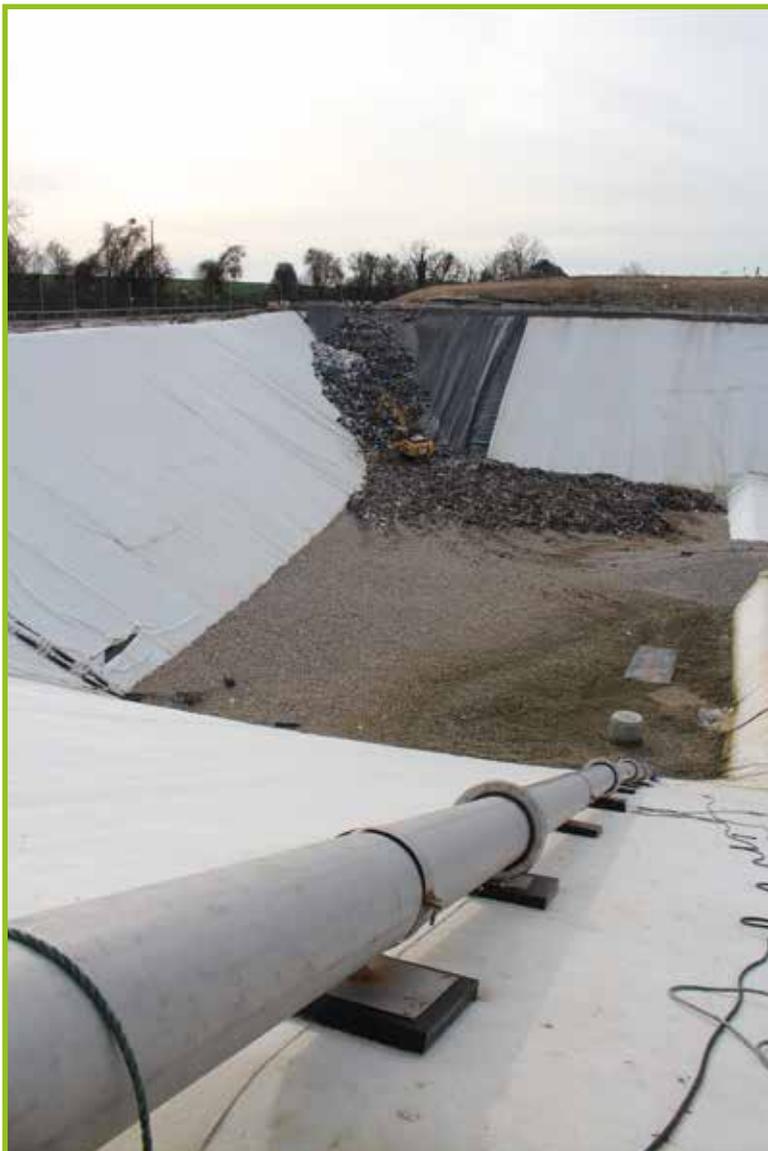
**Tout-
venant**



**Bois
traité**



**Erreurs
de tri**



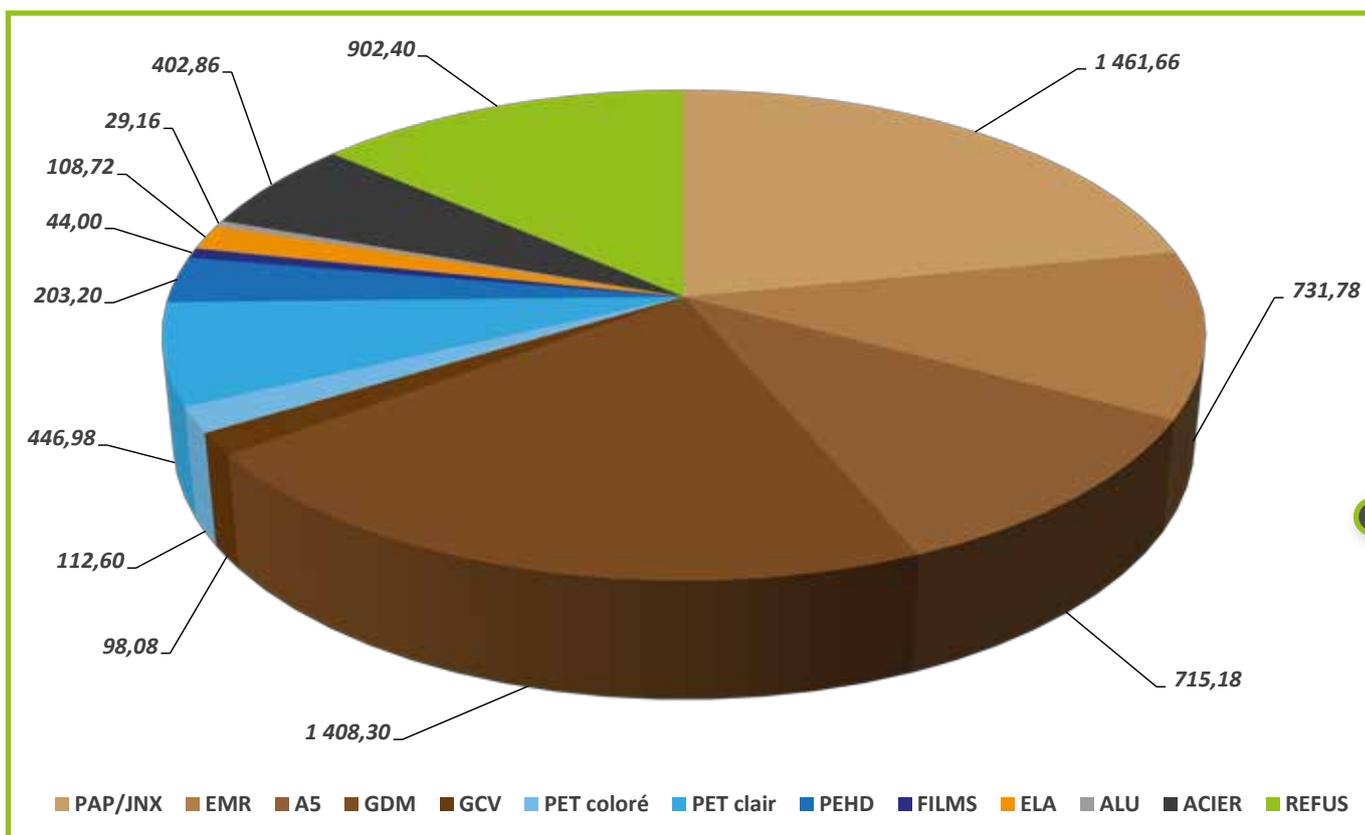
3.2 Le centre de tri

3.2.1

La valorisation des matières

Les papiers et emballages recyclables collectés de façon sélective par TRINOVAL pour la Somme et par la société SEPUR pour la Communauté de communes de la Picardie Verte (Oise) sont triés dans le centre de tri de Thieulloy-l'Abbaye.

**Total valorisé
Centre de tri – TRINOVAL
(hors verre et hors refus de tri):
5 762,52 tonnes**





DÉCHETS RECYCLABLES

PRODUIT	Bilan tonnages 2016	Évolution 2016/2015
PAP/JNX ¹	1 461,66	+ 6,79 %
EMR ²	731,78	+ 118,65 %
A5 ³	715,18	- 29,41 %
GDM ⁴	1 408,30	- 0,93 %
GCV ⁵	98,08	- 50,64 %
PET coloré ⁶	112,60	+ 22,42 %
PET clair ⁷	446,98	+ 6,35 %
PEHD ⁸	203,20	+ 5,60 %
FILMS ⁹	44,00	+ 85,65 %
ELA ¹⁰	108,72	+ 1,93 %
ALU ¹¹	29,16	- 3,64 %
ACIER ¹²	402,86	+ 14,67 %
TRINOVAL Sous – total sans refus de tri	5 762,52	+ 3,77 %
Refus de tri ¹³	902,40	+ 5,51 %
Refus de tri en %	13,54 %	
TRINOVAL Sous – total avec le refus de tri	6 664,92	+ 4,00 %
Traitement réalisé par SITA	497,92	
TRINOVAL / SITA Sous – total avec le refus de tri	7 162,84	
Verre valorisé Centre de tri	2 793,12	- 2,33 %
Verre CCPV (Oise)	1 112,05	- 0,29 %
TRINOVAL / SITA Total valorisé avec le refus de tri et le verre inclus	11 068,01	

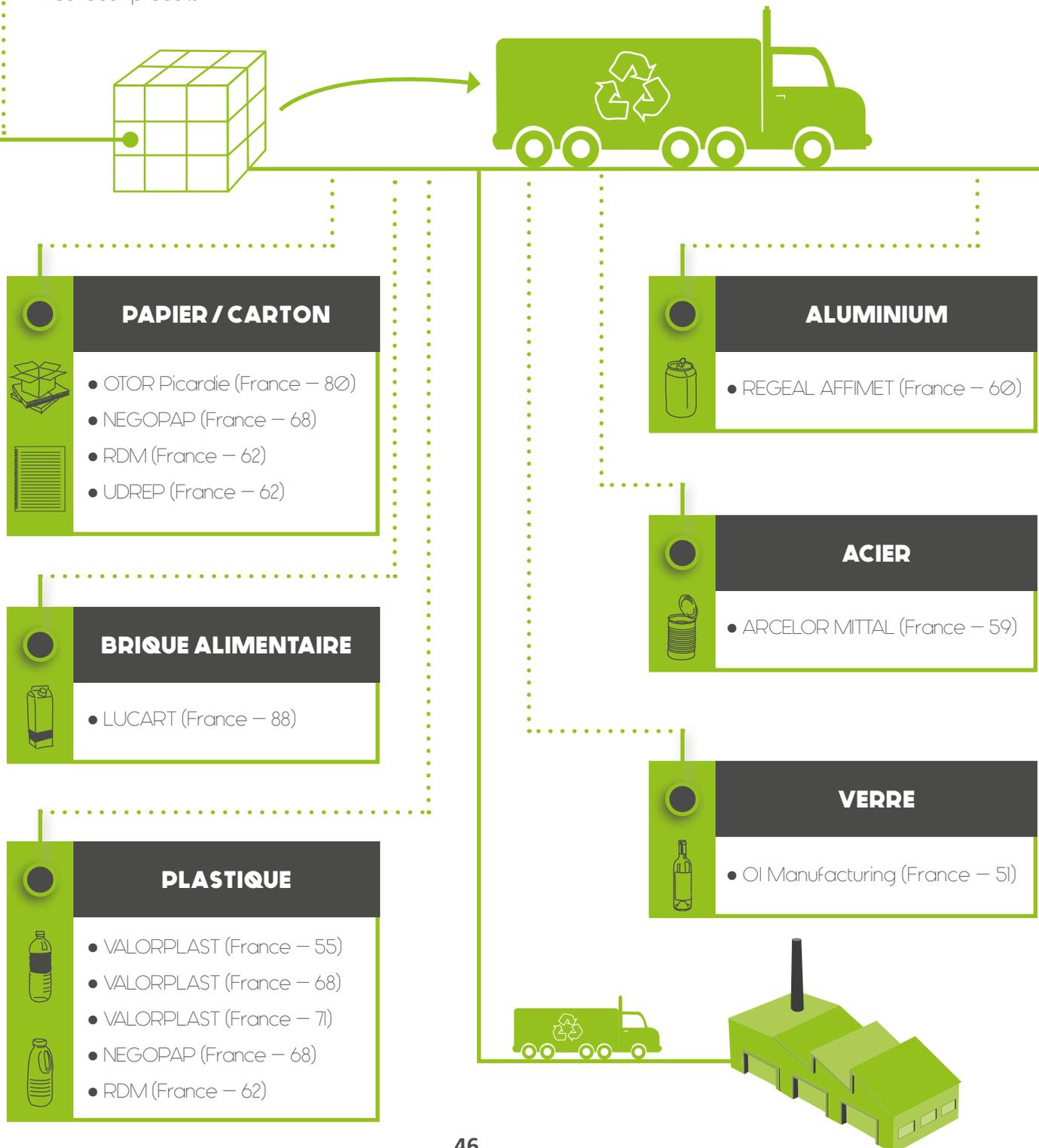
LÉGENDE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
PAP/ JNX	EMR	A5	GDM	GCV	PET coloré	PET clair	PEHD	FILMS	ELA	ALU	ACIER	REFUS
Papiers, journaux et magazines	Cartons et cartonnets d'emballages d'origine ménagère	A5 : cartons ondulés	Papiers et cartons n'entrant pas dans les catégories PAP/JNX et EMR	GDM en vrac	Polyéthylène téréphthalate coloré (ex : bouteille de soda, bouteille eau gazeuse)	Polyéthylène téréphthalate clair (ex : bouteille d'eau, bouteille de soda)	Polyéthylène haute densité (ex : bouteille de lait)	Films plastiques étirables	Emballages pour liquides alimentaires – briques alimentaires	Emballages en aluminium (ex : canette)	Emballages en acier (ex : boîte de conserve)	Erreurs de tri : polystyrène, pot de yaourt, barquette en plastique -

Les emballages triés par les habitants sont recyclés après avoir été :

1 Retriés au centre de tri de Thieulloy-l'Abbaye : les emballages y sont séparés par matériau avant d'être expédiés sous forme de balles dans les usines de recyclage.

2 Transformés dans des usines de recyclage : les usines de recyclage transforment les matériaux en une nouvelle matière première (dite « secondaire »), réutilisée ensuite par les industriels pour fabriquer de nouveaux produits.





Tonnes d'emballages triées



4 415

OK



Papiers-Cartons

1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

6 207,49 tonnes de bois
 et 212 785,34 m³ d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m³/hab/an)
 et 45 242,71 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?
 et 161,41 tonne éq CO₂ (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

2 Estimez les équivalences en emballages

61 319 444 boîtes de céréales ?
 soit une distance de 17 169,44 km si les boîtes sont mises bout à bout
 soit un volume de 263 673,61 m³

3 Découvrez une sélection de produits recyclés

9 585 197 caisses en carton pouvant contenir 6 bouteilles (380 gr l'unité)
 OU 18 211 875 boîtes à chaussures (200 grammes l'unité)
 OU 72 847 500 boîtes à oeufs (50 grammes l'unité)
 Sur 1000 kg de PC issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 825 kg de PC recyclés.



Tonnes d'emballages triées



108,7

OK



Briques alimentaires



1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

215,44 tonnes de bois
 et 985,69 m³ d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m³/hab/an)
 et 437,12 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?
 et Tonnes éq CO₂ évitées : non significatif

2 Estimez les équivalences en emballages

4 180 769 briques de 1 litre ?
 soit une distance de 698,19 km si les briques sont mises bout à bout
 soit un volume de 17 977,31 m³

3 Découvrez une sélection de produits recyclés

604 191 rouleaux de papier cadeau (120 grammes l'unité)
 OU 725 029 rouleaux de papier toilette (100 grammes l'unité)
 OU 3 152 300 paquets de 10 mouchoirs (23 grammes l'unité)
 Sur 1000 kg de briques issues de collectes sélectives, on obtiendra 667 kg de fibres recyclées



Tonnes
d'emballages triées

559,6 OK



Bouteilles et flacons PET



1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

341,92 tonnes de pétrole brut ?
et 109,68 tonnes de gaz naturel ?
et 6 133,68 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?
et 1 280,36 tonne éq CO2 (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

2 Estimez les équivalences en emballages

15 988 571 bouteilles de 1,5 litre ?
soit une distance de 4 796,57 km si les bouteilles sont mises bout à bout
soit un volume de 23 982,86 m³

3 Découvrez une sélection de produits recyclés

405 710 couettes (1 kg de fibres de PET recyclé dans une couette)
OU 1 014 275 pulls polaires (400 grammes l'unité)
Sur 1000 kg de PET issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 725 kg de PET recyclé.



Tonnes
d'emballages triées

203,2 OK



Bouteilles et flacons PEHD



1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

103,23 tonnes de pétrole brut ?
et 63,40 tonnes de gaz naturel ?
et 1 621,37 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?
et 310,90 tonne éq CO2 (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

2 Estimez les équivalences en emballages

6 350 000 bouteilles de 1 litre ?
soit une distance de 1 524,00 km si les bouteilles sont mises bout à bout
soit un volume de 6 350,00 m³

3 Découvrez une sélection de produits recyclés

1 380 bancs publics (100 kg l'unité)
OU 13 797 bacs de collecte (10 kg l'unité pour un bac de 120 litres)
OU 1 516,20 km de tuyau (91 g le mètre de tuyau d'un diamètre de 63 mm)
Sur 1000 kg de PEHD issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 679 kg de PEHD recyclé.



Tonnes
d'emballages triés

29,2

OK



Aluminium



1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

71,10 tonnes de bauxite ?
et 31,21 m³ d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m³/hab/an)
et 776,53 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?
et 201,25 tonne éq CO₂ (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

2 Estimez les équivalences en emballages

1 946 667 canettes de 33 cl ?
soit une distance de 214,13 km si les canettes sont mises bout à bout
soit un volume de 642,40 m³

3 Découvrez une sélection de produits recyclés

3 422 chaises (5 kg l'unité)
OU 8 556 vélos (2 kg le cadre d'un vélo de course)
OU 17 111 trottinettes (1 kg le cadre)
Sur 1000 kg d'aluminium issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 586 kg d'aluminium recyclé.



Tonnes
d'emballages triés

402,9

OK



Acier



1 Mesurez les bénéfices environnementaux **A lire**

772,36 tonnes de minerai de fer
et 252,22 tonnes de coke (charbon)
et 4 661,55 m³ d'eau (conso. moyenne domestique : 55 m³/hab/an)
et 1 797,05 MWh d'énergie (conso. moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an) ?
et 715,15 tonne éq CO₂ (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

2 Estimez les équivalences en emballages

4 427 473 boîtes de conserve "4/4" ?
soit une distance de 531,30 km si les conserves sont mises bout à bout
soit un volume de 4 161,82 m³

3 Découvrez une sélection de produits recyclés

577,5 voitures (une voiture de 1000 kg contient environ 750 kg d'acier)
OU 7 700 chariots de supermarché (45 kg l'unité)
OU 494 991 boules de pétanque (700 grammes l'unité)
Sur 1000 kg d'acier issus de collectes sélectives, on obtiendra après recyclage 860 kg d'acier recyclé.



III. 3^{ÈME} ÉTAPE:

LA CENTRE DE TRI

PAPIERS ET EMBALLAGES :

Les opérateurs de tri séparent les déchets recyclables en fonction des critères de reprise des entreprises du recyclage.



Le tri est réalisé par des femmes et des hommes.

LA COLLECTE

ASTUCE POUR AIDER LES RIPEURS

Présentez le conteneur, roulettes et poignées face à la route, logo face au trottoir.

Pensez à sortir votre bac la veille au soir !



II. 2^{ÈME} ÉTAPE:



I. 1^{ÈRE} ÉTAPE:

LE TRI À LA MAISON



LES ERREURS DE TRI À ÉVITER:

le verre, le polystyrène, les restes de repas, les couches-culottes, les seringues et parmi les « **inconcevables** » : les cadavres d'animaux, les vicères.

Merci de penser au personnel!

LA CHAÎNE DE TRI



9

LE CHARGEMENT



Les différentes balles sont acheminées vers les usines de recyclage. De nouveaux produits pourront être ainsi fabriqués.

1



LE DÉCHARGEMENT

Le camion de collecte dépose les papiers et les emballages dans le centre de tri.

2



LA TRÉMIE

Les déchets recyclables sont déposés dans une trémie.

3



LE TAPIS ÉLÉVATEUR

Le tapis élévateur achemine les papiers et les emballages dans la cabine de pré-tri.

4



LA CABINE DE PRÉ-TRI

Les erreurs de tri sont écartées et les gros cartons sont triés.

5



LE CRIBLE

Le crible sépare les corps creux (canettes en aluminium, bouteilles en plastique, ...) et les corps plats (cartonnettes, journaux, ...) et les oriente vers 2 cabines de tri distinctes.

7



LA CABINE DES CORPS CREUX

Chaque type d'emballage est trié en fonction des critères de reprise des entreprises de recyclage.

6



L' AIMANT

L'aimant récupère l'acier.

8



LA PRESSE À BALLES

La presse comprime les emballages afin de les transformer en balles.



3.3 La plateforme de compostage

Les déchets verts issus de la collecte en déchetterie sont acheminés sur la plateforme de compostage de Thieulloy-l'Abbaye.

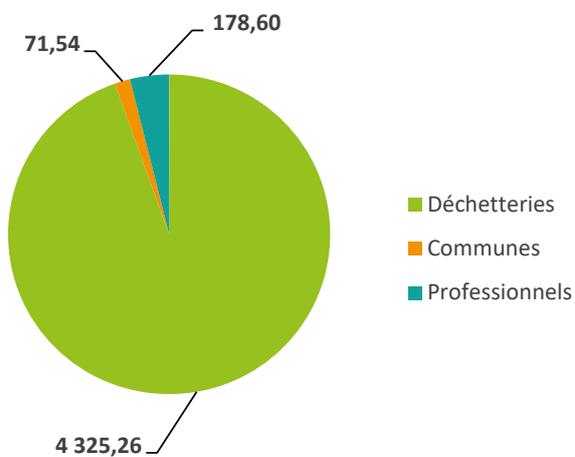
Elle a été construite en 2001, en même temps que 2 casiers de l'installation de stockage des déchets non dangereux. La gestion de cette plateforme a été confiée à IKOS Environnement, via une prestation de service.



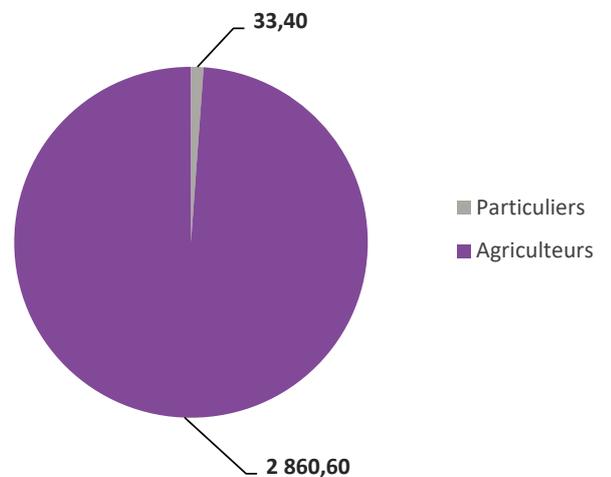
Les tonnages accueillis sur la plateforme de compostage

Total des déchets verts accueillis : 4 575,40 tonnes

LA PROVENANCE DES DÉCHETS VERTS COLLECTÉS



LA VENTE DU COMPOST



BILAN TONNAGES	Déchets verts
4 déchetteries de la Somme	4 325,26
Communes	71,54
Professionnels	178,60
TOTAL	4 575,40
Évolution 2016/2015	+ 17,38 %



LE BROYAGE

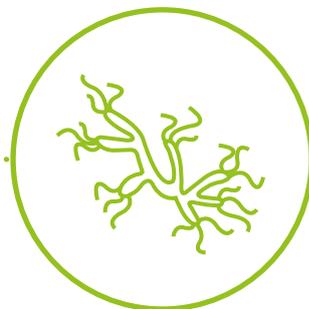
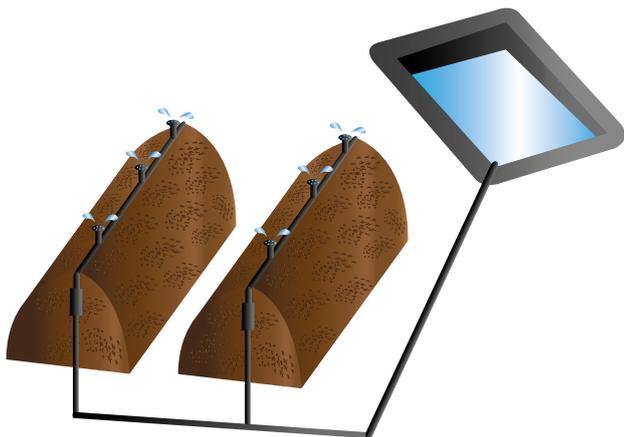
Les déchets verts sont passés dans un broyeur afin de réduire leur volume et leur granulométrie, et ainsi faciliter et accélérer la fermentation.

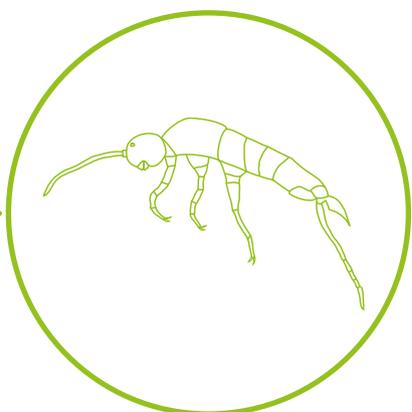


LE RETOURNEMENT ET L'ARROSAGE

Ainsi broyés, ils sont mis en andains (tas de forme allongée) et sont retournés régulièrement afin d'apporter de l'oxygène aux bactéries. L'arrosage est dosé suivant la pluviométrie. Il s'effectue avec les lixiviats traités (voir l'ISDND).

Les déchets verts se décomposent en présence d'air (il s'agit d'une fermentation aérobie) et la température des andains peut atteindre 70°C.





L'ANALYSE ET LE CRIBLAGE

Des analyses de la valeur agronomique et des ETM (Eléments Traces Métalliques) sont effectuées en laboratoire extérieur afin de garantir les qualités du compost. Le compost réalisé est conforme à la norme NFU 44-05, gage de qualité pour les acheteurs.

Ensuite, après les 3 à 6 mois de process, le compost est criblé et vendu aux particuliers en déchetterie, aux communes et aux agriculteurs.



POURQUOI NE PEUT-ON PAS METTRE LES DÉCHETS VERTS AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES ?

Les déchets verts ne sont pas considérés comme des déchets ménagers. La mise en décharge des déchets est réservée, depuis le 1er juillet 2002, aux déchets qui ne peuvent pas être recyclés ou valorisés. Les déchets verts doivent donc faire l'objet d'une valorisation : ils ont un impact négatif sur l'environnement lorsqu'ils sont mélangés à des déchets ménagers destinés à l'enfouissement. En effet, les végétaux contribuent à augmenter la fraction fermentescible que l'on cherche au contraire à diminuer pour réduire la production de biogaz et de lixiviats. La fermentation anaérobie des déchets verts produit du méthane et charge les lixiviats en matière organique (voir le traitement des déchets sur notre site internet).

De plus les déchets enfouis dans le centre de stockage coûtent cher (exploitation, amortissement et Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et ce mode de traitement est réservé aux déchets ultimes.





IV.

**LES
INDICATEURS**



LES INDICATEURS

4.1 La communication

4.1.1

L'éco-responsabilité et l'éco-conception

Les supports de communication sont éco-conçus : ils sont imprimés sur papier recyclé avec encres végétales, et les maquettes limitent les aplats de couleurs.

La collectivité s'engage dans la dématérialisation de documents papiers y compris lors des convocations aux Assemblées délibérantes et la mise à disposition systématique de supports d'information sur le site internet.

Ces notions sont également appliquées aux actions de communication afin de sensibiliser les scolaires, tout d'abord, avec l'aide de visites et animations. Les usagers sont quant à eux sollicités dans l'acquisition des bons gestes de consommation et de tri. Ces éléments favorisent l'éco-citoyenneté, garant de la préservation de l'environnement.



4.1.2

Les supports de communication

LE DÉPLIANT D'INFORMATION : TRICYCLE

- quatrimestriel imprimé à 34 000 exemplaires
- distribution toutes boîtes sur 162 communes



LES GUIDES PRATIQUES

du tri



du compostage



de la poule



LE WEB

Newsletter

Twitter

Événement novembre 2016

PORTES OUVERTES
le samedi 5 novembre 2016
de 10h à 12h
et de 14h30 à 16h30

Journée portes ouvertes du centre de tri
samedi 5 novembre
10h-12h
14h30-16h30
le pouvoir du tri!

Trinoval fête les 20 ans de son centre de tri.

A cette occasion, votre syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers vous invite à découvrir et mieux comprendre comment sont triés vos déchets. Venez rencontrer nos agents et découvrir nos métiers. **Visites guidées et gratuites le samedi 5 novembre, de 10h à 12h, et de 14h30 à 16h30.**

Retrouvez-nous sur trinoval.fr !

Trinoval
Chemin 1949 n°2 - 80640 THELLOU-L'ABAYE
T : 03 22 97 36 60

Copyright © Trinoval 2016. All rights reserved.
web@trinoval.fr - info@trinoval.fr

Trinoval
www.trinoval.fr TRIER. INNOVER. VALORISER

SYNDICAT MIXTE INTERDEPARTEMENTAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Trinoval

20 ans de trier, innover, valoriser

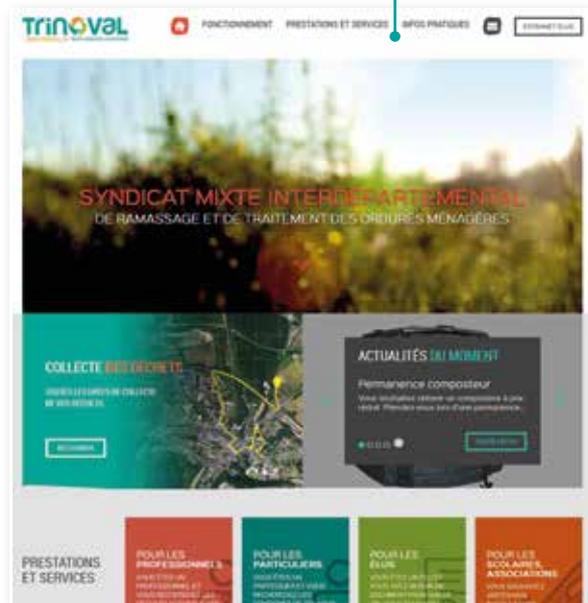
Des conseils sur le tri et plus d'infos sur le recyclage, venez à la rencontre de nos animateurs !

LE WEB

Facebook



Site internet



TRINOVAL EN IMAGE

Découvrez

l'implémentation en mode éco-citoyen

▶ DÉCOUVRIR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE



VOUS ÊTES À : Accueil > Vos services collectifs

Effectuez une recherche rapide afin de connaître les jours de ramassage dans votre commune.



SÉLECTIONNEZ VOTRE VILLE

VOTRE COMMUNE :

Thiérache (00000)

Rechercher

VOTRE PLANNING DES COLLECTES

Voici votre fiche consultable en ligne relative à la collecte des déchets au sein de la Commune de Thiérache.

Pour les calendriers personnalisés

● MERCREDI

Pour la collecte sélective

● MARDI DES SEMAINES IMPAIRES



2016

Visiteurs	16 733	Pages vues	48 695
------------------	--------	-------------------	--------

Des ateliers pour enfants sont proposés aux établissements du territoire du syndicat. Animés par les ambassadrices de prévention, ces ateliers sont également déclinés pour les adultes, destinés à sensibiliser la population à la réduction des emballages et au tri des déchets.

PUBLIC	2014	2015	2016
Scolaires	789	3 097	1 126
Extra-scolaires	174	303	199
Élus	93	296	0
GrandPublic	1 506	1 459	1 174
Total	2 562	5 155 *	2 499

* En 2015 : 2 000 personnes ont été sensibilisées sur le secteur de la CCPV grâce un spectacle proposé par le Chapiteau Vert.

TRINOVAL vous propose d'informer les visiteurs sur le devenir des déchets depuis leur production chez l'habitant jusqu'à son traitement. Chaque déchet bénéficie d'un traitement qui lui est propre, connaît un parcours en fonction de la spécificité de sa matière première.

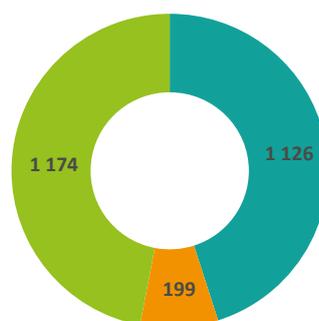
Notre outil de production est utilisé par des femmes et des hommes, et les visites de site sont un excellent moyen de se rendre compte des métiers qui composent notre secteur d'activité et représentés au sein de notre structure.

PUBLIC	2014	2015	2016
Élus	114	47	7
Scolaires	864	1 044	781
Particuliers	131	25	436
Divers *	244	72	204
Total	1 353	1 188	1 428

* Divers : associations, centres de loisirs, organismes, personnel des collectivités, etc.

ANIMATIONS

2016

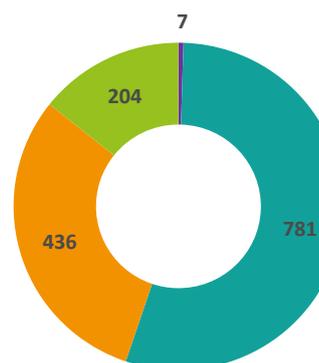


■ Scolaires ■ Extra-scolaires ■ Grand public



VISITES DE SITE

2016



■ Elus ■ Scolaires ■ Particuliers ■ Divers*



41.6

La journée portes ouvertes

A l'occasion des 20 ans du centre de tri, Trinoval avait invité les usagers à découvrir et mieux comprendre le tri de leurs déchets.

Visites
guidées
du centre de tri
gratuites

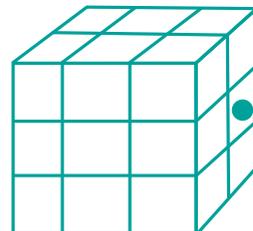
La journée "Portes ouvertes"

5 novembre 2016



- **404** personnes sensibilisées,
- **3** articles de presse.





4.2 Le bilan du programme local de prévention des déchets

2011 – 2016



421

Les objectifs

réduire
collecter
trier
traiter
valoriser
NOS DÉCHETS

La quantité d'ordures ménagères et assimilées collectée ne cesse d'augmenter et les collectivités doivent constamment s'adapter pour faire face à un gisement de plus en plus important.

En octobre 2011, Trinoval s'est engagé avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) dans un programme local de prévention des déchets, en application du « Grenelle 2 », qui a pour objectif **de réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant pour les cinq prochaines années.**

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de promouvoir et de développer des actions de prévention au sein de son territoire.

La première année du programme local de prévention des déchets a consisté à réaliser un diagnostic du territoire, mettant en évidence les particularités de notre territoire, et d'identifier des gisements d'évitements afin d'établir un plan d'actions pour les quatre années suivantes.

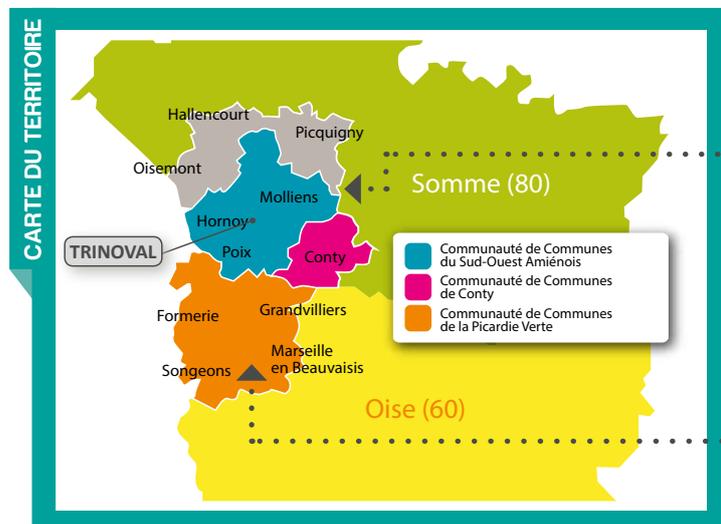
RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS,
ÇA DÉBORDE.



Le diagnostic a permis d'identifier les 9 actions qui auront pour finalité de promouvoir la prévention des déchets au sein de notre territoire et d'atteindre notre objectif principal : **la réduction de 7% de la production des OMA soit -24.7 kg/hab/an d'ici 2016.**

Afin de relever avec succès ce nouveau défi de réduction de notre production de déchets, l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de notre territoire ont un rôle essentiel à jouer. Le rôle de TRINOVAL est d'aller à leur rencontre, de trouver des intérêts communs et de les fédérer afin de participer à la création d'une dynamique locale, sociale et économique.

Le programme de TRINOVAL s'étend sur le territoire de l'Oise et de la Somme. Nous distinguons 2 équipes de terrain pilotées par le chargé de mission de TRINOVAL.



• **Véronique DEALET** **SOMME**

Chargée de mission – TRINOVAL

• **Sabine DAVID**

Animatrice – TRINOVAL

• **Angélique CORRETTE**

Ambassadrice de prévention – TRINOVAL

• **Lydie DEVISMES**

Ambassadrice de prévention – TRINOVAL

• **Antoine DHELLY** **OISE**

Chargé de mission – CCPV

O Le programme local de prévention des déchets, c'est :



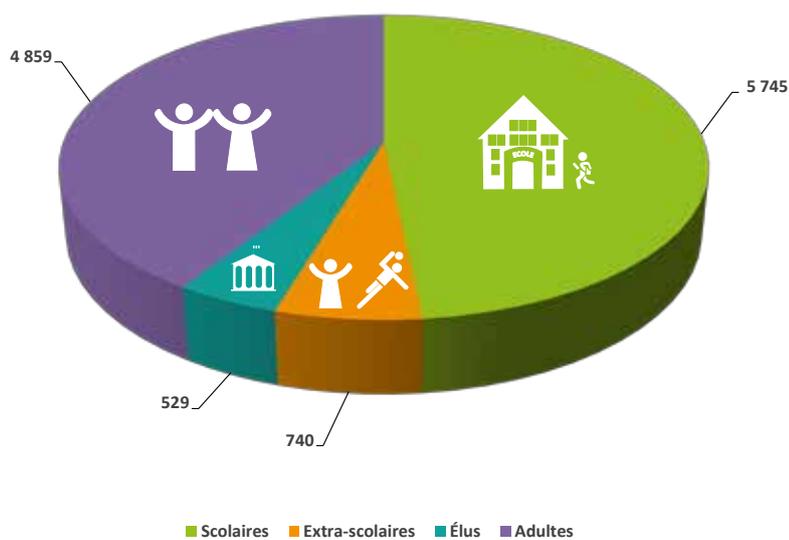
L'évolution du ratio des ordures ménagères et assimilées en kg/hab



Le nombre de personnes sensibilisées en animation, en 5 ans



BILAN DES ANIMATIONS 2011-2016



11 873 PERSONNES SENSIBILISÉES

Le bilan de l'action Stop pub



- **161 mairies**, soit **99,38 %** des mairies de notre territoire, ont des « Stop pub » à disposition des usagers,
- **1 présentoir** par mairie fabriqué par l'Esat de Flixecourt,
- **6 940 autocollants distribués** en mairie en 2014, **2 150** en 2015 et **1 069** en 2016,
- **13 %** de la population équipée d'un « Stop pub ».



Le bilan de l'action compostage ou méthodes alternatives



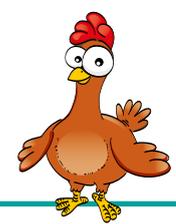
- **750** composteurs distribués,
- **141** animations « compostage » réalisées,
- **3 321** personnes réalisées,
- **2** opérations poules avec des poulaillers et des composteurs fabriqués par l'Esat de Flixecourt et la recyclerie de Poix-de-Picardie,
- création d'**un guide de la poule**.



Opération "Poules"



18 au 22 novembre 2013



- 78 personnes sensibilisées,
- 3 partenaires,
- 100 poules adoptées,
- 1 guide pratique de la poule édité.

Dans le cadre de la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**, nos équipes avaient organisé un concours sur le thème de **la diminution de la production d'ordures ménagères et assimilées** et de la promotion de nos métiers.



Ouvert à tous les particuliers, **cette opération « Poules »** permettait de mieux comprendre les enjeux environnementaux en visitant nos installations et de gagner de petites mais efficaces ambassadrices de prévention, élevées par MDEVILLEPOIX.



Les participants avaient la possibilité de gagner **des duos de poules, des poulaillers avec mangeoires et abreuvoirs, des composteurs ainsi que d'autres lots.**

Les poulaillers avaient été spécialement fabriqués pour l'occasion par le personnel de la Recyclerie de Poix-de-Picardie (Association Picarde d'Insertion) et de l'Esat de Flixecourt.



Opération "Poules 2"



22 au 30 novembre 2014



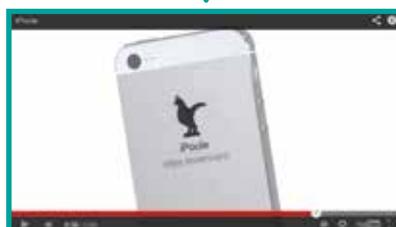
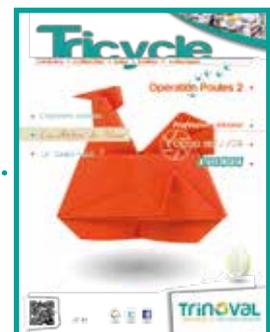
- **136** personnes sensibilisées,
- **6** partenaires,
- **7** modes de diffusion,
- **67%** de retour de tickets « composteur »,
- **22%** de retour de tickets « kit poules »,
- **+ de 800** vues sur youtube,
- **2 000** tickets à gratter édités et mis à disposition chez les partenaires de l'opération et dans les 4 déchetteries de Trinoval.

Dans le cadre de la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**, Trinoval avait organisé un concours pour sensibiliser les usagers et le personnel de Trinoval à la réduction des déchets de façon originale et conviviale.

L'objectif de l'**opération « Poules 2 »** était de réunir les usagers, le personnel de Trinoval, les partenaires et les élus autour d'une thématique fédératrice et amusante.

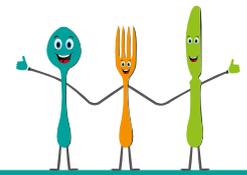
Pour promouvoir la réduction des déchets et toucher un public plus large, **5 insertions dans la presse locale ont été réalisées, 4 vidéos de teasing ont été diffusées sur youtube, facebook et twitter et 2 000 tickets à gratter, tous gagnants, ont été fabriqués.**

De nombreux lots étaient à gagner : duos de poules, poulaillers, composteurs, kits « poules », bons de réduction auprès de nos partenaires, etc ..



Banquet anti-gaspi

30 mai 2015



- 100 personnes sensibilisées,
- 2 prestataires,
- 10 partenaires dont 1++ (APH de Flixecourt),
- 70 caisses de fruits et légumes récupérées dont 50 exploitables.

Un banquet anti-gaspi, composé exclusivement de produits destinés à être jetés, a été organisé à Flixecourt afin de sensibiliser le grand public aux problématiques du gaspillage alimentaire.

L'objectif était d'apporter son soutien et de mettre en lumière les actions locales agissant en faveur de la réduction des déchets et de mobiliser les acteurs de la distribution alimentaire et les producteurs locaux autour de l'organisation de ce banquet.



Rock'n Soupe



16 octobre 2015



- **107** personnes sensibilisées,
- **2** co-organisateur,
- **8** partenaires,
- **151 kg** de légumes et **48 kg** de fruits collectés et triés.

A l'occasion de la journée nationale de la lutte contre le gaspillage alimentaire, Trinival et L'atelier du Mou'v ont organisé un **Rock'N Soupe** à la salle des fêtes de Beaucamps-le-Vieux.

Le principe de cet événementiel était de **recupérer les légumes et fruits invendus des producteurs et des grandes et moyennes surfaces et de proposer des jus de fruits frais et des soupes** au grand public.



Défilé de mode "Fashion tri"



27 novembre 2016



- **165** personnes sensibilisées,
- **2** co-organisateurs,
- **7** partenaires.

8,3 kg de vêtements par habitant sont jetés chaque année sur notre territoire.

Dans le cadre de la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets** et pour sensibiliser les usagers **au recyclage des vêtements**, Trinoval et Le Relais 80 avaient organisé **un défilé de mode «Fashion tri»**.

Les différentes tenues présentées avaient été confectionnées à partir de déchets et de matériaux de récupération.



Rock'n Soupe 2

14 octobre 2016



- **+ de 100** personnes sensibilisées,
- **3** co-organisateur,
- **6** partenaires dont **2++** (Collège de Poix-de-Picardie, Recyclerie de Poix-de-Picardie),
- **112 kg** de légumes et **52 kg** de fruits collectés et triés.

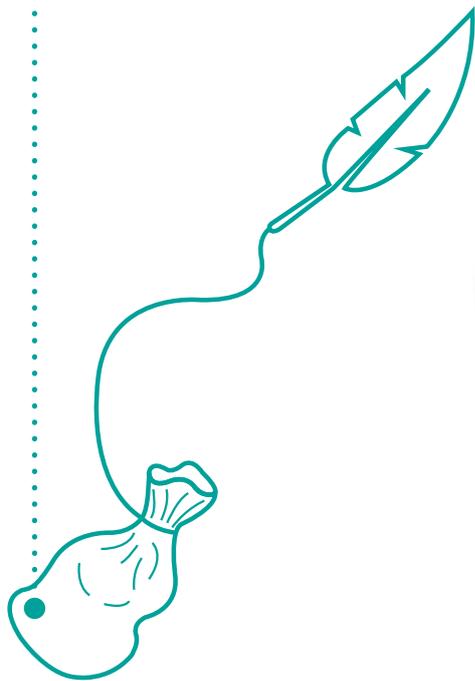


A l'occasion de la journée nationale de la lutte contre le gaspillage alimentaire, Trinival, la CCSOA et l'épicerie sociale de Poix-de-Picardie ont organisé en partenariat avec Carrefour, la mairie, la recyclerie et le collège de Poix-de-Picardie un **Rock'N Soupe** à salle des fêtes de Poix-de-Picardie.

Le principe était de **recupérer les légumes et fruits invendus des producteurs et des grandes et moyennes surfaces** et **d'inviter les usagers à participer à la confection des soupes** en épluchant les légumes.

L'objectif était de sensibiliser les participants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.





MERCI À

l'Ademe, au Conseil départemental de la Somme et aux élus.



MERCI À

la CCSOA, la CCCConty, la CCRH, la CCRO, la CCOA, la CCI de l'Oise, la CCI de la Somme, la Chambre d'Agriculture de la Somme, la recyclerie de Poix-de-Picardie, la recyclerie de Condé-Folie, Samara, l'Esat de Flixecourt, aux Foyers Ruraux de la Somme, les familles rurales, aux écoles, aux collèges notamment ceux d'Ailly-sur-Somme, de Poix-de-Picardie et de Beaucamps-le-Vieux, l'Atelier du Mouv', au Relais, l'épicerie sociale de Poix-de-Picardie, aux élus locaux, aux mairies dont celles de Flixecourt, de Beaucamps-le-Vieux et de Poix-de-Picardie, la serre de Villers-Campsart, aux éleveurs de poules dont monsieur Devillepoix, Zywak, la MFR de Flixecourt, aux associations locales et aux clubs sportifs, aux magasins U et Intermarché de Flixecourt, Carrefour Market de Poix-de-Picardie, aux commerçants locaux, aux producteurs locaux ...

MERCI À

l'ensemble des citoyens qui compostent, réfléchissent aux modes de consommation, fabriquent leurs produits d'entretien, achètent d'occasion, réparent, détournent les objets, n'impriment pas ou utilisent le recto-verso, ont adoptés des poules ..., et qui, au quotidien trient et réduisent leurs déchets ...



MERCI À

Angélique, Antoine, Aurore, Gabriel, Lydie, Sabine, Véronique qui ont mis en œuvre ce programme minceur !

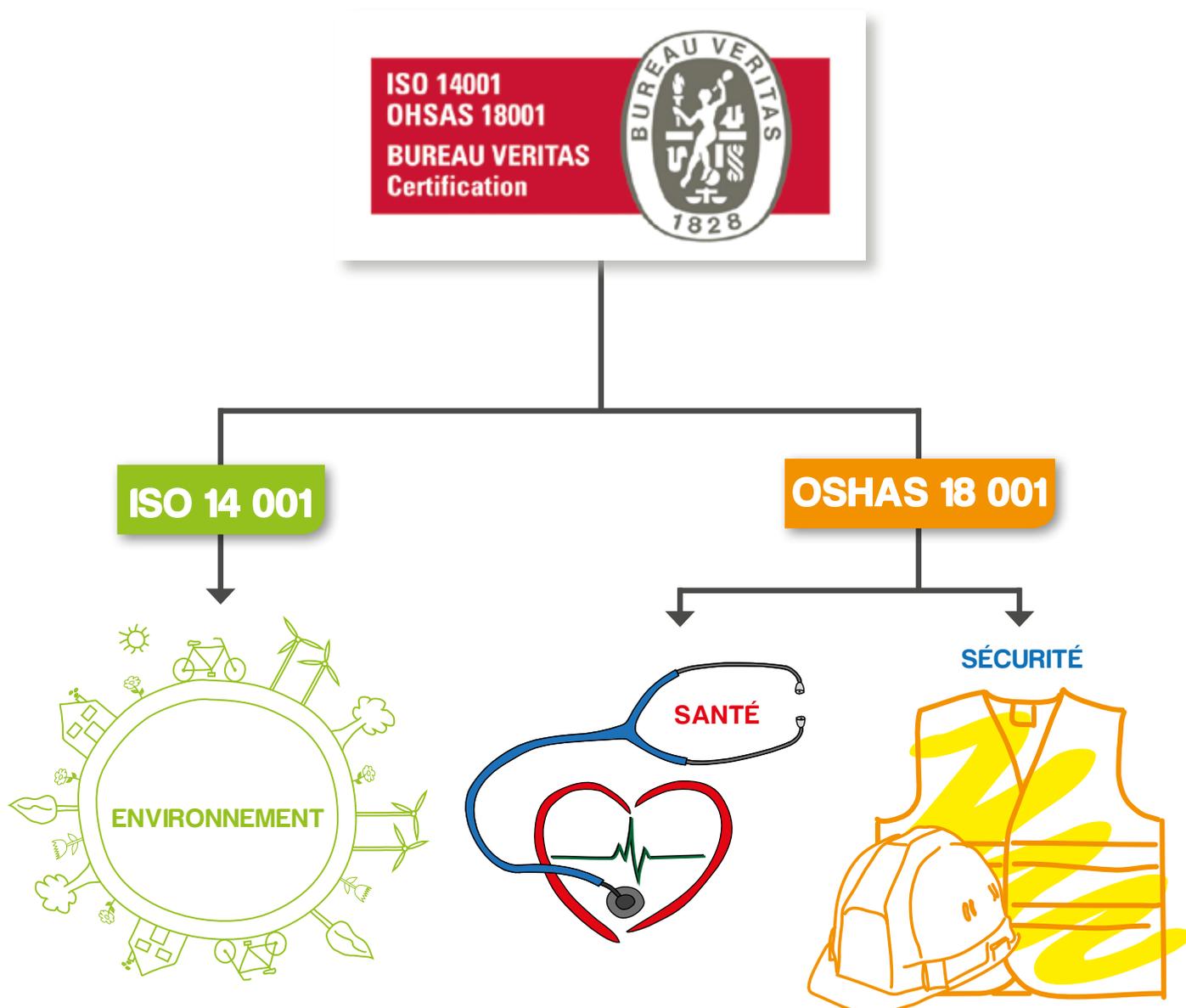


4.3 La santé, la sécurité et l'environnement

4.3.1

Les certifications et la politique santé sécurité environnement de Trinoval

Trinoval est certifié **ISO 14001** et **OHSA 18001** depuis décembre 2004. La première certification concerne **la réduction des impacts environnementaux**, la seconde concerne **la prévention des atteintes aux personnes**.



Dans le cadre de ces certifications, le syndicat fixe des objectifs d'amélioration détaillés dans la politique santé sécurité environnement.

Ces objectifs sont fixés afin de réduire les risques pour la santé et la sécurité des personnes et pour prévenir la pollution.

Elle est révisée lorsque le contexte évolue ou que les objectifs sont atteints. La politique est affichée, visible et consultable par l'ensemble du personnel de Trinoval ou toute personne intervenant sur le site.

Au quotidien, les actions mises en place par l'équipe de préventeurs se traduisent par :

- le développement de consignes et recommandations de sécurité,
- l'amélioration des postes et l'environnement de travail,
- le contrôle de conformité des outils de travail,
- le respect de la réglementation en vigueur.

4.3.2

Les installations de Trinoval et la réglementation associée

La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) assure, pour le compte du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, le contrôle des dispositions prises par les exploitants d'établissements industriels en faveur :

- de la prévention des risques technologiques,
- de la réduction des rejets polluants dans l'eau et dans l'air,
- de la réduction et de la bonne élimination des déchets,
- de la réhabilitation des sites et sols pollués.



L'inspection des installations classées exerce des missions de police environnementale auprès des établissements industriels et agricoles.

Ces missions visent à prévenir et à réduire les dangers et les nuisances liés aux installations, afin de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique.

Trinoval est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation d'exploiter et est donc soumise à des dispositions particulières contrôlées par la DREAL.



4.4 Le budget



○ Les modalités d'exploitation du service d'élimination des déchets ménagers



		régie directe	marché d'exploitation
COLLECTE	secteur Somme	✓	
	secteur Oise (CCPV)		société SEPUR
TRAITEMENT	centre de stockage des déchets non dangereux		société IKOS Environnement
	plate-forme de compostage	retournement du compost	société IKOS Environnement
		broyage des déchets verts	société IKOS Environnement
		criblage	société IKOS Environnement
	centre de tri		✓

○ Les principales prestations et fournitures ponctuelles attribuées en 2016

		HT	TTC
ENGIE	Fourniture d'électricité	150 000 €	180 000 €
GALOPIN	Reprise étanchéité casier C ₁	45 000 €	54 000 €
CITROËN	Fourniture d'un fourgon aménagé en atelier	39 300 €	47 160 €
SOPREMA	Reprise étanchéité toit centre de tri	41 922 €	50 306 €

		HT	TTC
AFHYMAT	Fourniture de dispositif de bache de caissons	56 700 €	68 040 €
AJBD	Étude optimisation gestion des déchets	28 350 €	34 020 €
BUREAU VERITAS	Audit de certification ISO 14 001 et OHSAS 18 001	11 500 €	13 800 €
PC2i	Maintenance informatique	50 470 €	60 564 €
ORTEC	Enlèvement transport et traitement DDM*	50 000 €	60 000 €
SPTA	Travaux d'extension de la déchetterie de Loeuilly	64 897 €	77 876 €
SPTA + SIDEM	Aménagement du parking poids lourds	305 936 €	367 123 €
NOLLET	Fourniture de carburant	960 000 €	1 152 000 €

* DDM : déchets dangereux des ménages

O Les principales prestations réalisées sur marchés pluriannuels en 2016

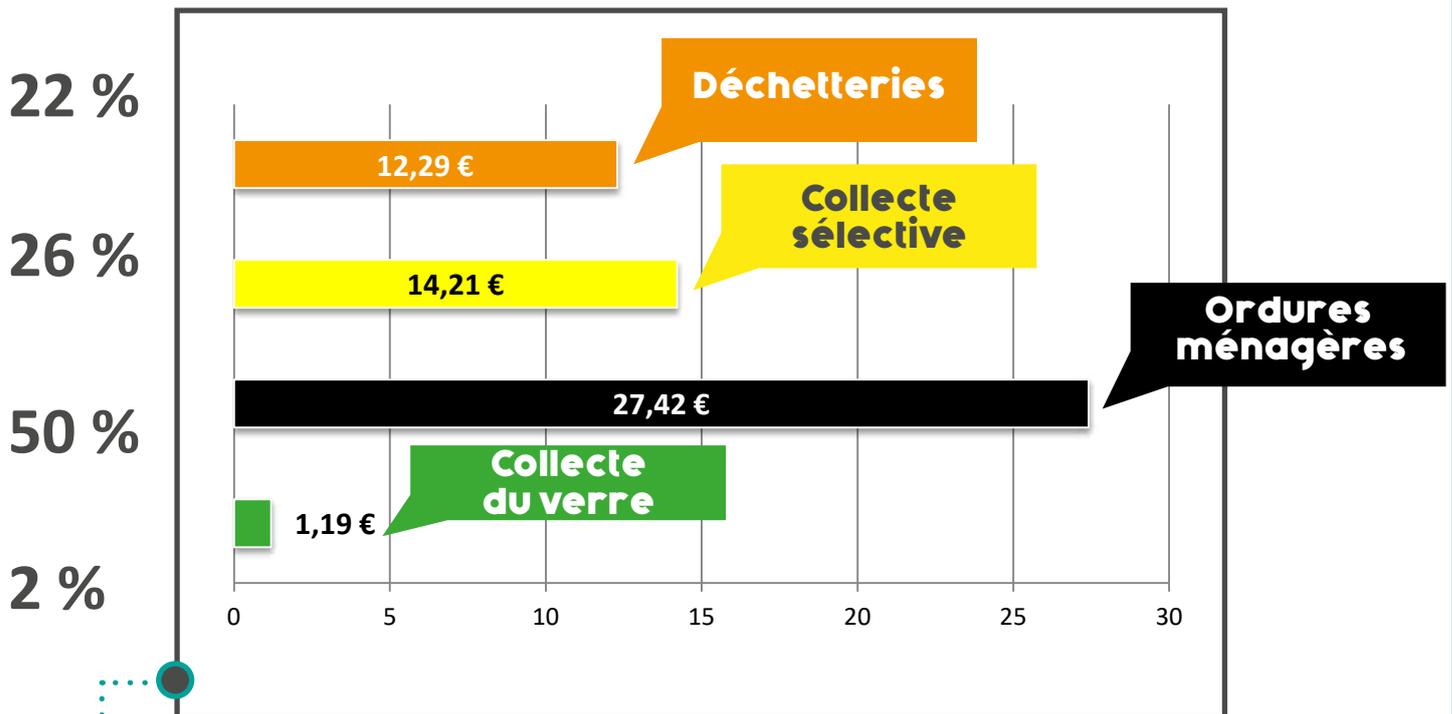
		HT	TTC
IKOS	Exploitation de l'ISDND	1 059 831 €	1 165 814 €
GOUZE	Nettoyage des locaux	14 019 €	16 823 €
EUROMASTER	Entretien des pneumatiques	29 390 €	35 268 €
BARDUSH	Location et entretien des vêtements professionnels	35 536 €	42 643 €
INITIAL	Location et entretien des vêtements professionnels	27 067 €	32 480 €
NOLLET	Fourniture de carburant	252 580 €	303 100 €
CARRU VIDANGES	Nettoyage séparateurs hydrocarbures et assainissement	15 391 €	18 469 €
PC2i	Maintenance informatique	22 226 €	26 671 €
JÉRÔME MAILLOT	Assistance à conformité	2 502 €	3 002 €
SSI SHAEFFER	Fourniture de conteneurs	37 704 €	45 245 €
PORTAKABIN	Location d'un bâtiment modulaire	12 984 €	15 581 €
QUADRIA	Fourniture de composteurs	18 416 €	22 099 €
ADREXO	Distribution de documents en boîtes aux lettres	5 866 €	7 039 €

		HT	TTC
CHIMIREC	Enlèvement, transport et traitement DDM	40 844 €	49 013 €
ORTEC	Enlèvement, transport et traitement DDM	2 696 €	3 235 €
OLRIC	Entretien des photocopieurs	12 538 €	15 046 €
CHAMPAGNAC	Impressions	12 544 €	15 053 €
NORD'IMPRIM	Impressions	2 286 €	2 743 €
SFR	Communications des téléphones mobiles	3 436 €	4 123 €
TRIDEM	Tri des déchets	65 507 €	78 608 €
MMA	Assurances	48 324 €	48 324 €
DUCLERCQ	Fournitures de bureau	3 418 €	4 102 €
BURGEAP	Réalisation et accompagnement DDAE	15 604 €	18 725 €
TEMACO	Fourniture de conteneurs à verre	31 840 €	38 208 €

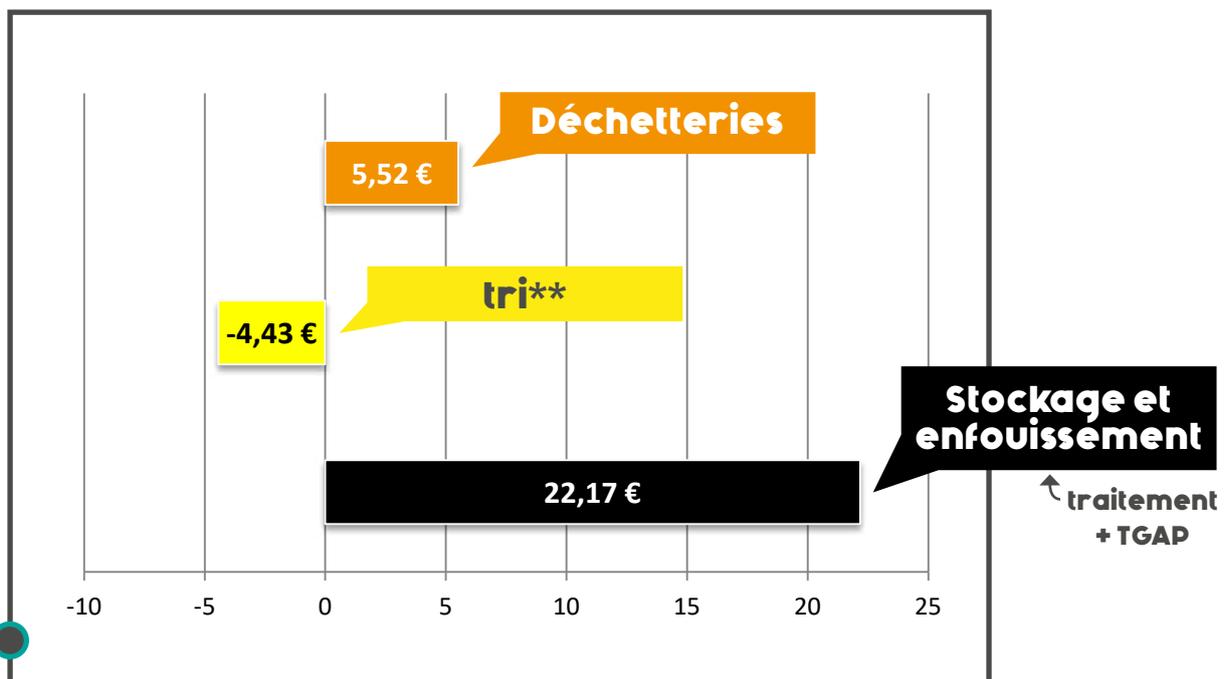


Les coûts aidés à l'habitant*

Collecte



Traitement



** Hors déchets de déchetterie

**Coût aidé total à l'habitant :
78,37 € HT soit 86,21 € TTC**

contre 84,90 € HT (93,40 € TTC) en 2014

* Le coût aidé représente la part qu'il reste à financer (par la redevance et les contributions des collectivités adhérentes au traitement) pour équilibrer le service après prise en compte de l'ensemble des recettes (ventes de matériaux recyclés, prestations, soutiens éco-organismes, subventions).

Trinival perçoit :

- le produit des redevances d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) émises pour les usagers des communes individuelles,
- une contribution de la part de la Communauté de Communes du Canton de Conty et de la part de la Communauté de Communes du Sud Ouest Amiénois équivalente au produit des redevances facturées aux usagers de leurs territoires respectifs,
- une contribution de la part de la Communauté de Communes de la Picardie Verte : à la tonne entrante sur le centre de stockage, à la tonne entrante sur la plateforme de compostage, à la tonne entrante pour les matériaux parvenant au centre de tri.



o La redevance



➔ Les particuliers :



FOYER UNE PERSONNE

HT

111,36 €

TTC

122,50 €



FOYER DEUX PERSONNES ET PLUS

HT

222,73 €

TTC

245,00 €



RÉSIDENCE SECONDAIRE

HT

188,18 €

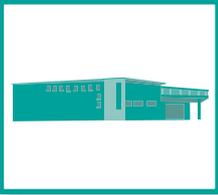
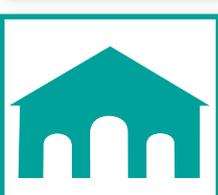
TTC

207,00 €

Les professionnels :

	HT
 UNITÉ DE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE	222,72 €
UNITÉ DE RAMASSAGE BIHEBDOMADAIRE	298,46 €

Le produit des redevances émises par :

	HT
 TRINOVAL	1 737 000 €
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-OUEST AMIÉNOIS	1 842 000 €
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CONTY	807 000 €
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE HALLENCOURT	776 000 €
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE OISEMONT	593 000 €

**TOTAL REDEVANCES :
5 755 000 €**

La contribution de la Communauté de communes de la Picardie Verte

	HT
 COMPÉTENCE TRAITEMENT (tri, enfouissement, déchets de déchetteries)	773 000 €

**TOTAL REDEVANCES + CONTRIBUTION CCPV :
6 528 000 €**

○ L'accès aux déchetteries, au centre de tri et au centre d'enfouissement pour les professionnels

Des conditions particulières réglementent l'accès aux déchetteries pour les communes, artisans, commerçants, agriculteurs et petites entreprises.

▶ APPORTS EN DÉCHETTERIE ET AU CENTRE D'ENFOUISSEMENT

91 000 €

▶ APPORTS EN CENTRE DE TRI (IKOS ENVIRONNEMENT)

206 000 €

○ Le montant détaillé des soutiens reçus d'organismes

▶ ECO EMBALLAGES

Soutien sur les déchets recyclés
Soutien développement durable (SDD)

1 345 000 €

▶ ECO FOLIO

Soutien sur les papiers recyclés

70 000 €

▶ ECO DDS

Soutien sur la collecte des DDS*

5 000 €

▶ OCAD3E

Soutien sur la collecte des DEEE*

34 000 €

▶ ECO MOBILIER

Soutien sur la collecte des déchets d'ameublement

19 000 €

▶ ASP

(Agence de services et de paiement)

Participation de l'État sur les emplois aidés
et les contrats d'insertion

115 000 €

▶ ADEME

Subvention
Programme Local de Prévention des déchets

111 380 €

▶ ADEME

Subventions sur l'étude d'optimisation

36 000 €

▶ CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

Subventions sur l'achat de composteurs

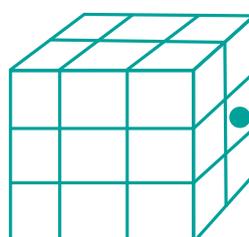
7 000 €

*DDS : déchets diffus spécifiques (peinture, pesticides, huile de vidange..)

*DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

O Les recettes de valorisation

NEGOPAP	GDM, Papier, collecte vrac, films	260 000 €
RDM	GDM, Papier, collecte vrac, films	36 000 €
UDREP	Papier	11 000 €
LUCART	Brique alimentaire	1 000 €
CHIMIREC	Batteries	15 000 €
REGEAL AFFIMET	Aluminium	10 000 €
ARCELOR MITAL	Acier	25 000 €
OCAD3E	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques	34 000 €
OI MANUFACTURING	Verre	144 000 €
OTOR PICARDIE	EMR, A5	153 000 €
STRAP DERICHEBOURG	Ferraille	31 000 €
VALORPLAST	Plastique	108 000 €

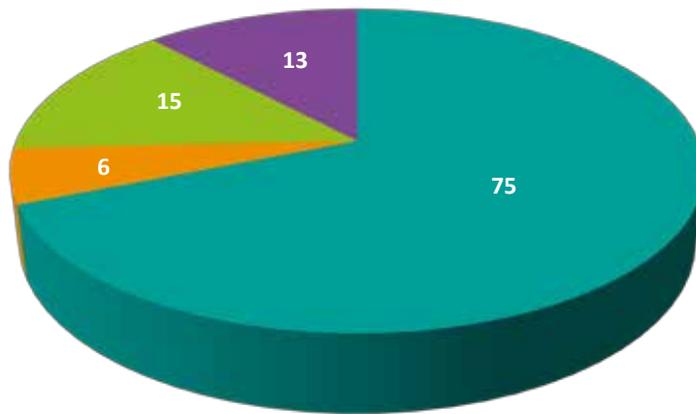




4.5 Les ressources humaines

4.5.1

La répartition des emplois arrêtée au 31 décembre 2016



- Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)
- Contractuels occupant un emploi permanent
- Contractuels non permanent de droit public
- Contractuels de droit privé (contrats aidés)



4.5.2

L'absentéisme par motif en nombre de journées

	Titulaires et stagiaires	Contractuels occupant un emploi permanent
Maladie ordinaire	1 470	0
Longue maladie, longue durée, grave maladie pour non titulaire	365	0
Disponibilité d'office	0	0
Accident de travail imputable au service	22	0
Accident de travail imputable au trajet	0	0
Maternité	126	0
Paternité	0	11
Autres raisons	0	0
TOTAL	3 034	11

En 2016, TRINOVAL a participé au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents dans le domaine de la **prévoyance** : 7 521,25 € et de la **santé** : 6 084 €.



La formation des agents

	CNFPT (cotisation obligatoire)	CNFPT (au-delà de la cotisation)	Autres organismes	Frais de déplacement à la charge de la collectivité	TOTAL
Coûts en €	18 603,06	270	24 244,45	1 808,96	44 926,47



La répartition des formations en nombre de jours de formation par agent



CATÉGORIE A

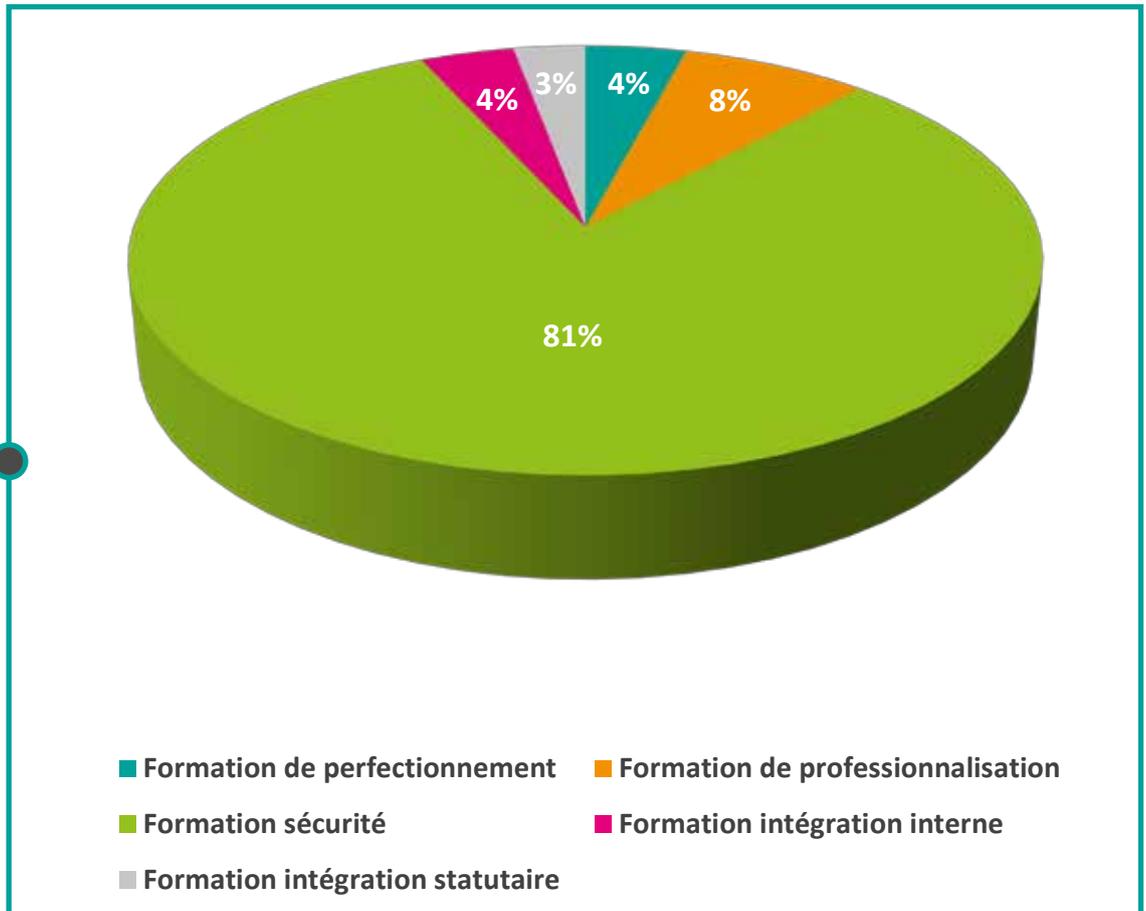
CATÉGORIE B

CATÉGORIE C

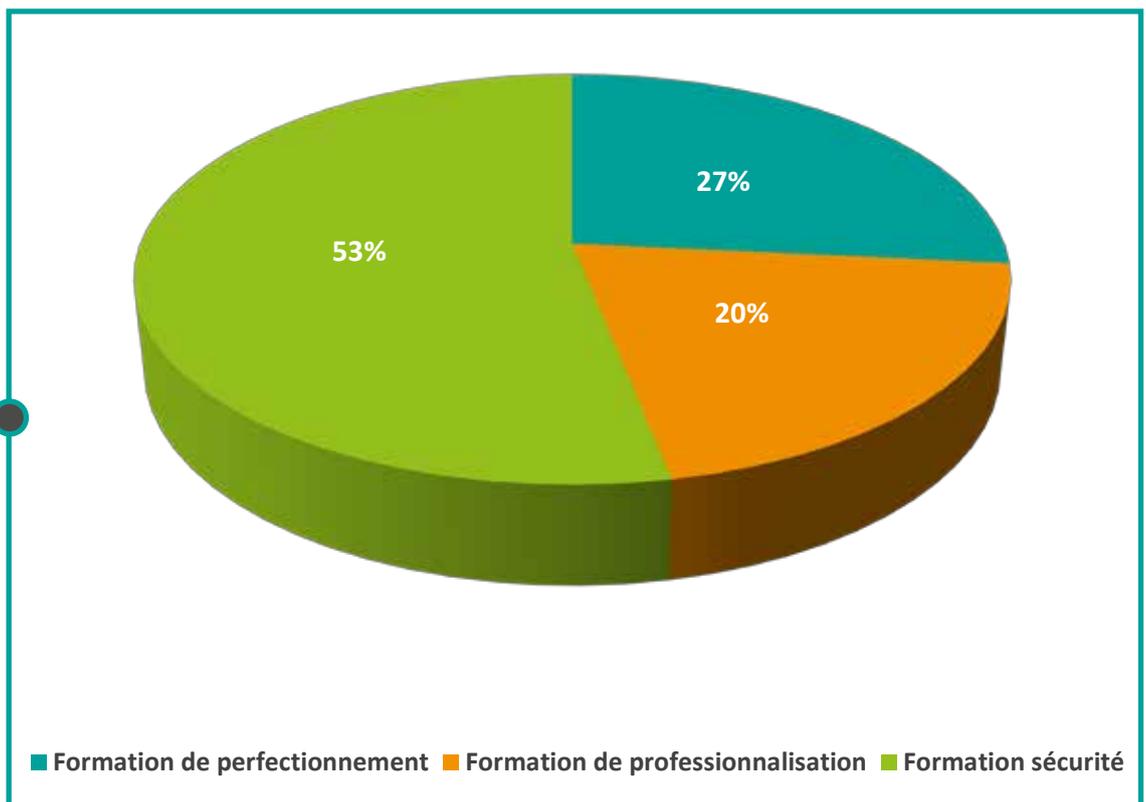
	CNFPT (cotisation obligatoire)	CNFPT (au-delà de la cotisation)	Collectivité	Autres organismes	TOTAL
Formation de perfectionnement	0	0	0	1	1
Formation de professionnalisation	17	0	0	0,50	17,50
Formation sécurité	2	0	0	0,50	2,50
TOTAL cat.A	19	0	0	2	21
Formation de perfectionnement	4,50	0	0	2	6,50
Formation de professionnalisation	4	0	0	1	5
Formation sécurité	5	0	0,50	7,50	13
Préparation concours	0	0	0	0	0
TOTAL cat.B	13,50	0	0,50	10,50	24,50
Formation de professionnalisation	12	0	0	1	13
Formation de perfectionnement	2	0	1	4	7
Formation sécurité	27	4,50	0	106	137,50
Formation intégration interne	0	0	6,50	0	6,50
Formation intégration statutaire	5	0	0	0	5
TOTAL cat.C	46	4,50	7,50	111	169
TOTAL	78,50	4,50	8	123,50	214,50

○ La répartition des formations en pourcentage

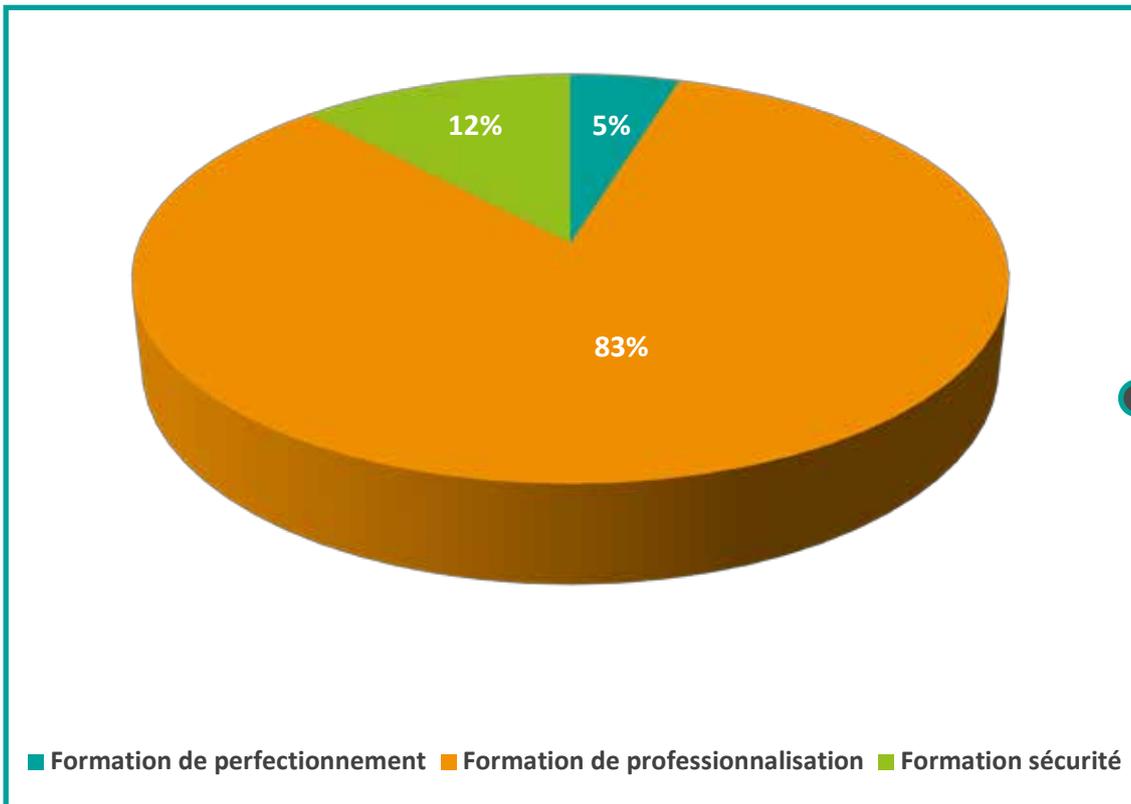
⇒ Catégorie C :



⇒ Catégorie B :



➤ **Catégorie A :**





V.

LE LEXIQUE



LE LEXIQUE

BIO - DÉCHETS

Déchets constitués de restes de repas alimentaires : pelures de fruits, épluchures de légumes, coquilles d'œuf, marc de café, morceaux de gras ou de viande, etc. Ils représentent la fraction fermentescible des déchets ménagers et peuvent être valorisés sous forme énergétique et/ou organique (compost).

BIOGAZ

Gaz produit par la dégradation de la matière organique de nos déchets en l'absence d'oxygène.

CASIER

Subdivision de la zone à exploiter délimitée par une digue périmétrique stable et étanche, hydrauliquement indépendante (dans une installation de stockage de déchets non dangereux).

CENTRE DE TRI

Un centre de tri est une installation où les différentes catégories de déchets, préalablement triés par les habitants, sont séparés, manuellement par des agents de tri ou mécaniquement, selon leur nature (papier carton, bouteilles plastiques en PET, bouteilles plastiques en PEHD, acier, aluminium, tétabrikettes). Chaque matériau est ensuite conditionné avant d'être acheminé vers une entreprise de recyclage appropriée.

COLLECTE

Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet (sacs poubelle, conteneurs,…) pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

L'utilisateur vient déposer les déchets qu'il a triés dans des conteneurs d'apport volontaire que la collectivité met à disposition de l'ensemble des usagers sur la voie publique, les parkings, les centres commerciaux.

COLLECTE SÉLECTIVE (CS)

Il s'agit de la collecte de déchets préalablement triés par les habitants en vue de leur traitement (valorisation ou élimination).

COLLECTIVITÉ COMPÉTENTE DANS LA GESTION DES DÉCHETS

On distingue deux blocs de compétence : la collecte et le traitement. La commune peut déléguer tout ou partie de ses compétences à un EPCI à scalité propre (communauté de communes, communauté d'agglomération) ou non (syndicat intercommunal [SIVOM, SIRTOM, SIROM, SICOM, Syndicat mixte]). Le service est réalisé soit en régie (c'est-à-dire avec les moyens humains et matériels de la collectivité), soit confié à un prestataire privé.

COMPOST

Produit stable propre à l'enrichissement des sols, issu de la fermentation des résidus organiques (bio-déchets et déchets végétaux).

Il existe deux normes :

- NFU 44-051 pour l'amendement
- NFU 44-551 pour le support de culture

COMPOSTAGE

Le compostage est un processus de dégradation de la matière organique en présence d'oxygène par les micro-organismes (bactéries et champignons). Le compostage est possible à l'échelle du jardin d'un ménage : on parle alors de compostage individuel. A l'échelle d'une collectivité, il est réalisé dans une unité de compostage : les déchets sont alors broyés ; le broyat est alors retourné pendant sa transformation (qui dure plusieurs mois) avant d'être criblé.

CORPS CREUX

Ce terme regroupe les déchets ménagers suivants : verres, plastiques (PET, PEHD, PVC), briques alimentaires, acier et aluminium.

CORPS PLATS

On entend par «corps plats», les déchets suivants : journaux et magazines, papiers, cartons.

DÉCHETS ASSIMILÉS

Déchets non dangereux provenant des entreprises industrielles, des artisans, commerçants, écoles, services publics, hôpitaux, services tertiaires et collectés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers.

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Déchets ménagers occasionnels qui, par leur volume ou leur poids, ne sont pas collectés dans les tournées de ramassage des ordures ménagères.

DÉCHETS FERMENTESCIBLES OU PUTRESCIBLES

Ils regroupent les déchets verts et les biodéchets et sont traités par compostage ou méthanisation.

DÉCHETS RECYCLABLES DITS AUSSI RECYCLABLES

Se dit pour les déchets qui peuvent faire l'objet d'un recyclage. Ils sont composés de plastiques, cartons, briques alimentaires, journaux, revues etc...

DÉCHETS ULTIMES

« Déchets qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par la réduction de leur caractère polluant ou dangereux » (loi du 13 juillet 1992).

INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND)

Anciennement CET ou CSDND – C'est le lieu de stockage ultime des déchets. Il est doté de conditions d'exploitation et d'impacts contrôlés. On distingue trois types d'installation selon le caractère plus ou moins dangereux des déchets qui y sont stockés :

- classe I : déchets spéciaux ou toxiques.
- classe II : déchets ménagers et assimilés.
- classe III : déchets inertes (gravats, terre).

LIXIVIAT

Les lixiviats sont les eaux qui ont traversé le massif de déchets stockés en ISDND en se chargeant bactériologiquement et chimiquement.

MÉTHANISATION

Fermentation anaérobie (en absence d'air), contrôle qui aboutit à un dégagement de biogaz, pouvant être récupéré. On parlera de tri-méthanisation, lorsque la fraction de déchets destinée à une fermentation contrôlée a subi un tri préalable.

ORDURES MÉNAGÈRES (OM)

Les ordures ménagères au sens large sont les déchets collectés dans le cadre des tournées de ramassage organisées par les collectivités. Ces déchets proviennent des ménages (ordures ménagères au sens strict) ainsi que des commerçants et administrations collectés dans les mêmes conditions (déchets assimilés).

PEHD

Polyéthylène haute densité (flacons opaques des adoucissants, bouteilles de lait). Par recyclage, le PEHD permet la réalisation en multicouches de flacons opaques non alimentaires.

PET

Polyéthylène téréphtalate : Il s'agit d'un polyester utilisé pour un type de bouteille de liquide alimentaire convenant particulièrement bien aux boissons et aux eaux embouteillées. On distingue les PET clairs et incolores des PET foncés. Le PET recyclé peut servir à la fabrication de fibres synthétiques convenant au rembourrage de couettes ou d'oreillers.

PLASTIQUE

A l'origine adjectif (matière plastique), le terme plastique est devenu substantif par l'usage pour désigner un ensemble d'objets fabriqués en matière plastique. Il existe plus de 50 sortes de matières plastiques dont les plus utilisées dans l'industrie d'emballage sont le PVC, le PET, le PEHD.

RÉCUPÉRATION

Ensemble des opérations de collecte, démontage ou démolition, destinées à extraire un déchet de son circuit traditionnel d'élimination en vue de sa valorisation. La récupération fait partie des actions de prévention mises en places pour diminuer la production des déchets.

RECYCLAGE

Le recyclage consiste à réintroduire directement un déchet dans un cycle de production dont il est issu en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

RÉEMPLOI

Nouvel emploi d'un déchet pour un usage similaire à celui de son premier emploi. Le réemploi fait partie des actions de prévention mises en places pour diminuer la production des déchets.

REOM

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Elle est liée au service rendu. Son montant varie généralement : selon le nombre de personnes dans le foyer, selon le volume des bacs ou des sacs remis par l'autorité gestionnaire du service, selon le poids des déchets emmenés à l'occasion d'une pesée embarquée. (Source : ADEME)

RÉEMPLOI

Nouvel emploi d'un déchet pour un usage similaire à celui de son premier emploi. Le réemploi fait partie des actions de prévention mises en places pour diminuer la production des déchets.

TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. C'est un impôt local, assis sur le foncier bâti. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur du logement ou du local (pour les professionnels). Ainsi, elle n'est pas du tout liée à la quantité de déchets produite par le ménage ou le professionnel. (Source : ADEME)

TRAITEMENT

Le traitement des déchets a pour objectif de réduire, dans des conditions contrôlées, un potentiel polluant initial. Le traitement des déchets est envisagé aujourd'hui dans un cadre de complémentarité des filières et comprend des opérations de valorisation (matière et organique), d'incinération et de stockage.

TRAITEMENT BIOLOGIQUE

Procédé mettant en oeuvre des fermentations grâce à l'action d'organismes vivants.

TRI

Opération visant à séparer des catégories de matériaux (verre, papier, carton, plastiques, etc.,) voire des sous-catégories (verre blanc, flacon PVC), les unes des autres. On distingue le tri réalisé en amont par l'usager (tri à la source ou non-mélange) ou par les employés de collecte, du tri effectué en centre de tri (extraction).

VALORISATION

Mode d'exploitation des déchets qui vise à les transformer afin de les réintroduire dans le circuit économique. Le terme générique de valorisation intègre le réemploi, la réutilisation, le recyclage, la valorisation organique, la régénération et la valorisation énergétique des déchets.

VALORISATION MATIÈRE

Mode d'exploitation des déchets qui permet l'usage de la matière constitutive des déchets. Elle comprend le réemploi, la réutilisation, le recyclage et la valorisation de la matière organique.

VALORISATION ORGANIQUE

Mode de valorisation de la partie organique des déchets par traitement biologique (compostage, ...) conduisant à la production d'un matériau humide stable appelé compost, semblable à du terreau. Réutilisation par les agriculteurs et activités assimilées (maraîchage, viticulture, etc.), services d'entretien d'espaces verts, habitants, services d'aménagement de la voirie, ...



Trinoval

WWW.TRINOVAL.FR TRIER.INNOVER.VALORISER



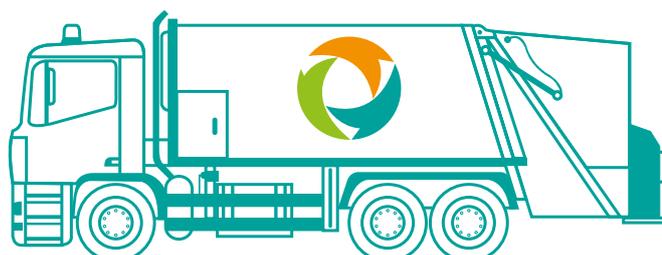
**Syndicat Mixte Interdépartemental
de Ramassage et de Traitement
des Ordures Ménagères**

Chemin Rural n°3
80640 THIEULLOY L'ABBAYE



tél : 03 22 90 36 60
fax : 03 22 90 10 59

messaging : contact@trinoval.fr
site internet : www.trinoval.fr



Rapport Annuel 2016
Conception : Service Communication Trinoval



**Pour toute question ou
demande de visite de site :**



N° Vert

0800 01 05 04

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Crédits photos : Arnaud BOUSSOU,
Sébastien DEVOS, Jérôme HALÂTRE